



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un peuple - Un but - Une foi

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES,
DES TRANSPORTS TERRESTRES
ET DU DESENCLAVEMENT



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2019



SOMMAIRE

P.6

- Mot du Ministre



P.7

1) Résumé Exécutif

- 2019 : une année de consolidation des progrès enregistrés
- Mise en service des autoroutes : un modèle bénéfique pour l'Etat
- Poursuite du programme de développement et de modernisation du réseau routier
- Désenclavement des zones à fortes potentialités



P.10

1) Bonne gouvernance : gage de transparence

- Exécution Budgétaire
- Performance Financière
- Audit et Certification des Comptes
- Respect des règles de Passation des Marchés



P.15

1) Mise en œuvre du PERA : Maintenir les infrastructures routières en bon état



P.21

1) Grands chantiers de modernisation et de développement des axes routiers

- 2) Développement des autoroutes : Un modèle économique de long terme
- 3) ZOOM sur l'amélioration de la mobilité urbaine : Les autoponts, des passerelles structurants dans le cadre d'un renouveau de l'aménagement urbain



P.41

1) Suivi environnemental et social des Projets : Contribuer à la préservation de l'environnement



SIGLES & ABBREVIATIONS

AFD :	Agence Française de Développement
AGERROUTE :	Agence des Travaux et de Gestion des Routes
AIBD :	Aéroport International Blaise Diagne
APIX :	Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux
BAD :	Banque Africaine de Développement
BADEA :	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCI :	Budget Consolidé d'Investissement
BDR :	Banque de Données Routières
BID :	Banque Islamique de Développement
BIDC :	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD :	Banque Ouest Africaine de Développement
BRT :	Bus Rapid Transit
DGER :	Direction de la Gestion et de l'Entretien Routier
DGTOA :	Direction des Grands Travaux et Ouvrages d'Art
DISEZ :	Zone Economique Spéciale Intégrée
DSP :	Délégations de Service Public
FAD :	Fonds Africain de Développement
FED :	Fonds Européen de Développement
FERA :	Fonds d'Entretien Routier Autonome
FIDIC :	Fédération Internationale des Ingénieurs Conseils
FKDEA :	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
FSD :	Fonds Saoudien pour le Développement
IDA :	Association Internationale pour le Développement - Banque Mondiale
Km :	Kilomètre
LFR :	Loi des Finances Rectificative
LPST :	Lettre de Politique Sectorielle des Transports
MCA :	Millennium Challenge Account
MI :	Mètre Linéaire
MEDD :	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MITTD :	Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement
OFID :	Fonds de l'OPEP pour le Développement International
OPEP :	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PATMUR :	Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine
PGES :	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PPDC :	Projet de Pôle de Développement de la Casamance
PPP :	Partenariat Public Privé
PSE :	Plan Sénégal Emergent
PER :	Programme Economique Régional
PERA :	Programme d'Entretien Routier Annuel
PRAESC :	Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
PROMOVILLES :	Programme de Modernisation des Villes du Sénégal
PPM :	Plan de Passation des Marchés
PMU :	Project Management Unit
PPD :	Programme Prioritaire de Désenclavement
PTG :	Programme Triennal Glissant
PUDC :	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
P-HIMO :	Programme à Haute Intensité de Main d'OEuvre
RN :	Route Nationale
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VDN :	Voie de Dégagement Nord

CE QU'IL FAUT RETENIR 2019

EN SERVICE DES AUTOROUTES ILA TOUBA ET AIBD-MBOUR-THIES



MISE EN SERVICE DES AUTOROUTES

- ✓ 170 Km d'autoroutes mis en service avec un système de péage moderne et une vidéo-surveillance H24
- ✓ 400 jeunes sénégalais recrutés et formés sur les métiers de la gestion du péage
- ✓ 20.000 Véhicules en moyenne sur les autoroutes
- ✓ 9,9 milliards de recettes collectées en 2019 et reversées intégralement à l'Etat

EXÉCUTION SATISFAISANTE DES PROJETS ET IMPACTS VISIBLES

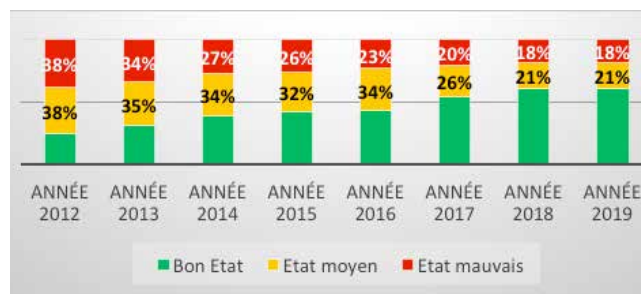
- ✓ 07 projets achevés en 2019 ;
- ✓ Plus de 30.000 emplois créés et impacts socio-économiques importants (regain de compétitivité sur les secteurs de production halieutique et maraîchère, renforcement de l'accessibilité et de l'attractivité des zones touristiques) ;
- ✓ Amélioration de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique...) ;



BONNE PROGRESSION DE LA QUALITE DU RESEAU

82 % des Routes Revêtues en Bon et Moyen Etat

55 % des Routes en Terre en Bon et Moyen Etat



FOCUS SUR L'AMELIORATION DE LA MOBILITE URBAINE AVEC LA CONSTRUCTION DE 13 AUTOPONTS AU NIVEAU DES GRANDS AXES ROUTIERS DE DAKAR



TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

INDICATEUR	CIBLE 2019	REALISATION AU 31/12	Appr.	COMMENTAIRES
Pourcentage (%) de Routes Revêtues maintenu en bon et moyen état	81	82%		Progression constante de la qualité du réseau revêtu et du réseau en terre. Les mêmes proportions ont été observées en 2018.
Pourcentage (%) de Routes en Terre maintenu en bon et moyen état	54	55%		
Linéaire de Routes Revêtues Construit (Km)	45	51,2		Résultats supérieurs à la cible. Achèvement de certains projets dont la Boucle du Boudier et les travaux du PATMUR. Progression satisfaisante des projets de bitumage de l'île à morphil
Linéaire de Routes Revêtues réhabilité (Km)	400	412,6		Achèvement de certains travaux dont la route PK120-Mako, Lompoul-Léona, Ourosogui-Hamady-Ounaré. Progression satisfaisante des autres projets
Linéaire d'autoroutes construit	50	7		En 2019, il n'y a pas eu de nouveaux projets autoroutiers (suspension de l'instruction de la Côtière alors que le financement était déjà acquis pour les 65 premiers km). Tous les travaux qui devraient être achevés en fin 2019, l'ont été en 2018 (9 mois d'avance sur Ila Touba et 23 mois d'avance sur AIBD-MBOUR-THIES), ce qui fait que les cibles de 2019 ont été réalisées en 2018. Les 7 km construites constituent une amorce de l'autoroute Mbour-Fatick-Kaolack et sont réalisés sur la base des économies du contrat AIBD-Mbour-Thiès.
Nombre d'Ouvrages d'Art Construits	4	5		Objectif atteint : 5 ponts construits dans le cadre des travaux d'aménagement de l'île à morphil : 3 ponts entre Médina Ndiatbé et Cas Cas, 1 entre Saldé et Pété et 1 à Ngane sur l'axe Ndioum-Démette
Linéaire de Routes en Terre construit (2)	0	53,8		Ces pistes sont réalisées dans le cadre des aménagements connexes des travaux de construction et de réhabilitation
Linéaire de Route en terre, traité en Entretien Courant (Km) (1)	1000	41		Le résultat s'explique par les difficultés de mobilisation des ressources du PERA, l'absence de marchés spécifiques pour l'entretien courant des routes en terre et une priorité accordée à l'entretien périodique pour récupérer la part du réseau en mauvais état
Linéaire de Routes en terre traité en Entretien Périodique (Km)	300	269		Résultats globalement conformes à la cible. L'année 2019 est marquée par la poursuite des travaux pluriannuels d'entretien des routes en terre dans certaines régions

(1) Entretien Courant concerne le reprofilage léger avec rechargement partiel et curage des fossés pour rendre praticable les routes en terre/ Pour les routes revêtues, l'entretien courant consiste au bouchage des nids de poule, à la réparation des épaufrures de rives, au colmatage des fissures, au curage des fossés et des ouvrages...

(2) Programme de construction des routes en terre géré par le PUDC

Me Oumar YOUM

Ministre des Infrastructures, des transports terrestres et du Désenclavement

C'est un agréable devoir pour moi de partager avec l'ensemble des acteurs du secteur et des usagers de la route, le rapport d'activités pour l'année 2019 de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes du Sénégal (AGEROUTE).

Faut-il le rappeler, au-delà de l'obligation de reddition des comptes qui incombe à l'AGEROUTE, cet exercice annuel répond à l'exigence d'appliquer dans le secteur la gouvernance inclusive, pilier essentiel du Plan Sénégal Émergent (PSE) défini par le Président de la République, son excellence Monsieur Macky SALL.

Le Plan Sénégal Émergent qui a permis au Sénégal de s'inscrire dans un cycle de croissance forte, portée, entre autres, par les réalisations enregistrées lors de sa première phase, dans le domaine des infrastructures routières.

Ces réalisations s'inscrivent dans un vaste programme de réalisation, de réhabilitation et d'entretien d'infrastructures routières et autoroutières initié, dans le cadre du PSE, par le Chef de l'État, qui reconnaît le rôle moteur de ce sous-secteur dans le processus de développement économique et social de notre pays.

Ce programme structurant vise à doter le Sénégal d'un réseau routier et autoroutier moderne apte à soutenir le secteur productif et à améliorer les conditions de vie et de travail des populations.

Les données factuelles et chiffrées contenues dans la présente édition démontrent que nous sommes restés dans cette dynamique de croissance avec de nouvelles performances réalisées dans le secteur.

Au total, sept (07) projets d'infrastructures ont été achevés avec succès, en 2019, pour un montant global de près de 110 milliards FCFA. Ces infrastructures ont contribué à améliorer les conditions de vie des populations, en permettant, notamment à des millions de personnes d'avoir accès à des services de transport améliorés.

Parallèlement à ces réalisations, plus de trente chantiers sont actuellement en cours, dont les travaux d'aménagement de la Nationale 2 au nord, le programme de construction d'autoponts à Dakar ainsi que les boucles du Fouladou et des Kalounayes au sud.

Dans le même sillage, nous engagerons prochainement le grand chantier autoroutier Mbour-Fatick-Kalouack et d'autres projets structurants de désenclavement ou d'amélioration de la mobilité urbaine comme la Route des Niayes, la mise à niveau de la Transgambienne Sud vers Ziguinchor.



En dépit de ces progrès remarquables à forts impacts sociaux et économiques, les besoins en infrastructures routières pour le Sénégal restent immenses.

C'est pourquoi, mon Département entend poursuivre la réalisation d'infrastructures de qualité, sur l'ensemble du territoire national, afin de soutenir durablement cette trajectoire de croissance économique du Sénégal.

Au demeurant, la construction des infrastructures doit intégrer des mesures d'accompagnement pour préserver les investissements importants consentis par l'État.

A côté de l'entretien routier qui est la première préoccupation dans ce domaine, il convient de faire appliquer le contrôle de la charge à l'essieu, principal facteur de dégradation du réseau routier et de lutter efficacement contre l'occupation anarchique des routes et de leurs dépendances, source d'insécurité et de dégradation du cadre de vie.

A cet égard, le Ministère compte œuvrer, en rapport avec toutes les parties prenantes, à l'éradication de ce lancinant phénomène de l'occupation de l'espace public. Dans le même ordre d'idée, il sera procédé à une meilleure organisation de l'utilisation de la voirie et de ses dépendances, en mettant l'accent sur le stationnement et l'usage des trottoirs afin de mieux garantir la sécurité routière.

Pour terminer, je voudrais adresser mes vifs remerciements au Conseil de Surveillance, à la Direction générale et au personnel de l'Agence pour le dévouement dont ils ont fait preuve et les efforts consentis en 2019.

Des productions de qualité du Ministère, dans les secteurs vitaux, fondent mon optimisme quant à l'avenir du Sénégal et ma confiance en notre capacité, en tant qu'Administration à prendre en charge correctement les préoccupations des millions de sénégalais qui nous sont tous chers et que nous avons le privilège de servir avec beaucoup de respect et d'abnégation.

Bonne lecture.

RESUME EXECUTIF

Le Sénégal ambitionne d'être un pays émergent en 2035. Depuis 2014, le pays a mis en œuvre la première phase de sa stratégie décennale dénommée « Plan Sénégal Émergent ». En 2017, la croissance du PIB a atteint 7,1 % et les projections économiques sont favorables. Des taux compris entre 6.1 % et 6.5 % sont attendus sur la période 2019-2020 (COFACE, 2020). Avec ces résultats, le Sénégal fait partie des pays à croissance rapide d'Afrique subsaharienne et la construction des projets d'infrastructures publiques dans le cadre du PSE a contribué à porter largement cette croissance.

Des progrès remarquables ont été faits dans la réduction du déficit en infrastructures routières grâce à une série de projets inscrits dans le Plan d'Actions Prioritaires n°1 (PAP1) du Plan Sénégal Émergent (PSE). Ce plan met notamment l'accent sur la forte contribution des infrastructures et des transports à la croissance économique et à la satisfaction des besoins sociaux.

L'année 2019, qui consacre la première année de mise en œuvre du PAP2, a été une année décisive pour les infrastructures routières avec des progrès notables sur la modernisation et l'amélioration de la densité du réseau routier au niveau national. Plusieurs grands projets ont été achevés au grand bénéfice des populations.

Parmi ces projets, on peut citer **la stratégique route Dialocotto-Mako sur 115 Km, la Boucle du Boudier (Sédhiou-Kamoya-Marsassoum (54 km) et l'aménagement de la piste Sédhiou-Bambali-Djibabouya-Marsassoum sur 81 Km, vieille doléance des populations du Pakao, la route Lompoul-Léona-Potou-Gandiole.**

Ces réalisations, combinées aux efforts d'entretien, donnent à l'état général du réseau routier, **un pourcentage de routes en bon et moyen état de 82%, plaçant le Sénégal parmi les pays de la sous-région ouest africaine disposant des meilleurs réseaux, en terme de qualité avec des progressions importantes depuis 2012.**



D'autres chantiers routiers se poursuivent et certains seront achevés en 2020. C'est le cas de la dorsale de **l'île à Morphil et des axes Ndioum-Ourossogui-Bakel, Tambacounda-Goudiry-Kidira, le pont de Foundiougne, la route Kédougou-Salémata, Kafrine-Nganda et la Boucle du Blouff. Aisni, l'équité territoriale est devenue une réalité au Sénégal** avec la construction en cours de plusieurs axes routiers et ouvrages de franchissement à travers **les ponts de Marsassoum, Baïla et Diouloulou, les routes Sénoba-Ziguinchor-Mpack, la Boucle des Kalounayes, Dabo-Fafacourou-Médina YoroFoulah-Pata-Kolda, Louga-Dahra, Kafrine-Mbacké, Fatick-Foundiougne-Passy et etc...**

Ces ambitieux investissements donnent au Sénégal la légitimité d'abriter durant les années 2021 et 2022, le 9ème Forum Mondial de l'Eau et les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Ces événements de dimension internationale offre à notre pays l'occasion **d'améliorer la mobilité urbaine à Dakar et dans les grandes villes.** C'est dans ce cadre que s'inscrit la réalisation de 13 autoponts **au niveau des carrefours stratégiques de Dakar.**

Parmi, ceux-ci, il y a lieu de citer les ouvrages de Keur Gorgui et Saint Lazarre, très importants pour la mobilité urbaine, qui seront achevés au premier semestre de l'année 2020.

Enfin, le processus d'instruction du programme d'amélioration de la fluidité des Axes Routiers à Dakar avec ses 2 composantes : (i) Viaduc de Cambéréne et Ac-

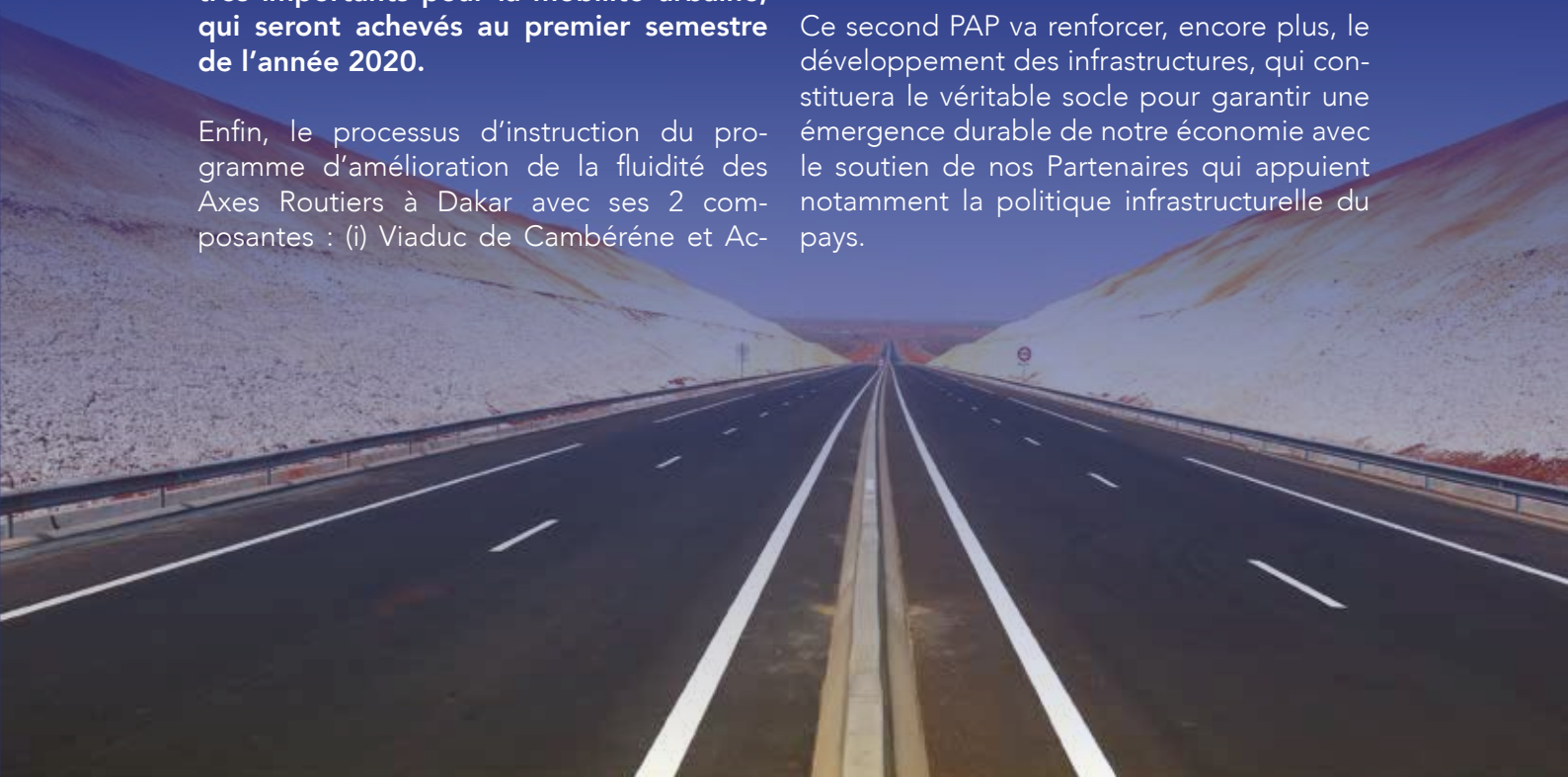
cessibilité à l'Autoroute Malick SY-Patte d'Oie, Route Aéroport et (ii) Amélioration de la desserte Diarniadio est finalisé en fin 2019 pour un démarrage des travaux au courant de l'année 2020.

Par delà ces aspects, le Sénégal est également sur la bonne voie en ce qui concerne le développement d'un réseau autoroutier moderne répondant aux standards internationaux. **En effet, après la mise en service avec succès des autoroutes AIBD-MBOURTHIES et THIES-TOUBA,** le Gouvernement est en train de finaliser les négociations pour **le prolongement de l'autoroute jusqu'à Koalack en vue d'un démarrage effectif des travaux au courant de l'année 2020.** L'objectif stratégique poursuivi reste la réalisation de 50 Km d'autoroutes par an en privilégiant le **recours au Partenariat Public Privé.**

Un nouveau (PAP) 2019-2023

Enfin, pour une consolidation des progrès enregistrés en 2018 et durant les années précédentes, le Gouvernement a élaboré le Plan d'actions prioritaires (PAP) 2019-2023 qui se base sur les leçons apprises du PAP 2014-2018 et une analyse des meilleures pratiques tant au niveau national qu'international en termes de transformation structurelle de l'économie et de la croissance.

Ce second PAP va renforcer, encore plus, le développement des infrastructures, qui constituera le véritable socle pour garantir une émergence durable de notre économie avec le soutien de nos Partenaires qui appuient notamment la politique infrastructurelle du pays.



SITUATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE & FINANCIERE



1.1. EXECUTION BUDGETAIRE

Le Budget initial de l'AGEROUTE a fait l'objet de deux réaménagements pour prendre en charge notamment :

- le report des crédits de la gestion antérieure suite à la notification par le Ministère en charge des Finances ;
- les ajustements intervenus dans le cadre de la Loi de Finances Rectificative et sur les

contributions des partenaires techniques et financiers compte tenu du niveau d'exécution des projets.

Le budget consolidé définitif (AGEROUTE et Unités de Gestion) à la date du 31 décembre 2019, après le second réaménagement, est de 495 805 379 833 FCFA soit une baisse de 9% en valeur relative par rapport au budget initial. Ce montant est réparti comme suit :

(*) La part Investissement est composée de

Rubriques	Montant en FCFA	%/ budget total
Fonctionnement	6 888 161 803	1,74%
Équipement	393 378 598	0,10%
Investissement (Part État et PTFs (*))	388 670 646 885	98,16%
TOTAL	395 952 187 286	100%

- ☑ 53 381 375 974 FCFA pour le programme d'entretien routier annuel ;
- ☑ 73 542 212 780 FCFA pour la subvention d'investissement de l'État y compris la part Chèque Trésor et ;
- ☑ 261 747 058 131 FCFA correspondant à la contribution des Partenaires Techniques et Financiers.

La situation de l'exécution budgétaire consolidée à la fin de l'année 2019 se présente comme suit:

1.1.1. Exécution des recettes

Sont considérées comme recettes :

- ☑ Pour les bailleurs de fonds, les demandes de paiement ;
- ☑ Pour le PERA, les ressources mobilisées dans le compte dédié ouvert à l'ACGP ;
- ☑ Pour le BCI, les sommes mobilisées dans le compte de l'AGEROUTE ouvert à l'ACGP ;
- ☑ Pour le fonctionnement d'AGEROUTE, les sommes mises à disposition par le FERA dans le compte dédié ouvert à l'Agence Comptable des Grands Projets.

Les réalisations du budget d'investissement en termes de recettes s'élèvent à 288 531 752 323 FCFA soit un taux de 74% qui s'explique par :

- des demandes de paiement envoyées aux Partenaires Techniques et Financiers pour un montant de 202 661 571 885 FCFA. Dans ce montant, 30 667 633 472 F CFA sont relatifs au budget 2018. ;
- la mobilisation des ressources du Budget Consolidé d'Investissement (hors budget de fonctionnement) pour un montant de 39 998 991 835 FCFA soit 87 % des prévisions de l'année 2019 arrêtées à la somme de 45 781 023 672 FCFA. Il faut noter que pour le dernier trimestre, des prélèvements ont été opérés sur le budget pour un montant de 5 843 250 000 F CFA. Les crédits supplémentaires de 4 106 500 000 F CFA alloués au projet Autoroute-Aibd-Mbour-Thiès et destinés à l'exploitation n'ont pas été mobilisés.

- les montants mobilisés dans le compte de dépôt de l'AGEROUTE dédié au Fonds Routier ont atteint un montant de 32 016 812 159 FCFA dont 16 579 044 729 sont destinés au PERA 2018. Tout comme le BCI, le budget du PERA a aussi connu des annulations de crédit d'un montant de 32 652 000 000 milliards FCFA.
- Enfin, il convient de noter que les paiements relatifs aux parts Chèque Trésor (TVA) sont arrêtés à 13 854 376 444 FCFA soit 50% des recettes attendues en 2019.

1.1.2. Exécution des dépenses

Le montant total des dépenses représente les montants engagés en comptabilité suite à la transmission des décomptes et factures certifiés et liquidés par les services techniques. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 263 174 382 639 FCFA au 31 décembre 2019, soit un taux d'exécution de 68% qui s'explique essentiellement par :

des montants décomptés et engagés sur le BCI pour une somme de 42 722 933 382 FCFA soit un taux d'exécution satisfaisante de 93% ;
un montant de 19 928 440 790 FCFA engagé pour la part Chèque Trésor soit

72% des prévisions ;
une exécution relativement satisfaisante des contributions attendues des Partenaires Techniques et Financiers soit 67% des prévisions de décaissement;

le montant des travaux facturés sur le FERA qui s'élève à 24 621 394 505 FCFA soit 46% des prévisions en ne tenant pas compte des réaménagements de crédits opérés durant l'exercice 2019.

1.2. EXECUTION FINANCIERE

Au 31 décembre 2019, le montant des disponibilités en banques s'élevait à 3 490 925 660 FCFA. Les principales difficultés notées dans l'exécution budgétaire et financière des projets d'infrastructures routières sont entre autres :

- l'insuffisance de ressources budgétaires pour certains projets : les dotations ne sont pas toujours à la hauteur des besoins, ce qui impacte négativement sur l'exécution des chantiers ;
- les retards notés dans la mobilisation des ressources et le paiement des décomptes des entreprises et missions de contrôle.

Le tableau ci-dessous donne la situation d'exécution du budget consolidé au 31 décembre 2018 :

RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019

SOURCES DE FINANCEMENT	RECETTES			DEPENSES		
	BUDGET REAMENAGE	REALISATIONS	TAUX D'EXECUTION %	BUDGET REAMENAGE	REALISATIONS	TAUX D'EXECUTION %
PERA	53 381 375 974	32 016 812 159	60%	53 381 375 974	24 621 394 505	46%
BCI	45 781 023 672	39 998 991 835	87%	45 781 023 672	42 722 933 382	93%
CHEQUE TRESOR	27 761 189 108	13 854 376 444	50%	27 761 189 108	19 928 440 790	72%
BAILLEURS	261 747 058 131	202 661 571 885	77%	261 747 058 131	175 901 613 962	67%
TOTAL	388 670 646 885	290 194 374 271	74%	388 670 646 885	263 174 382 639	68%

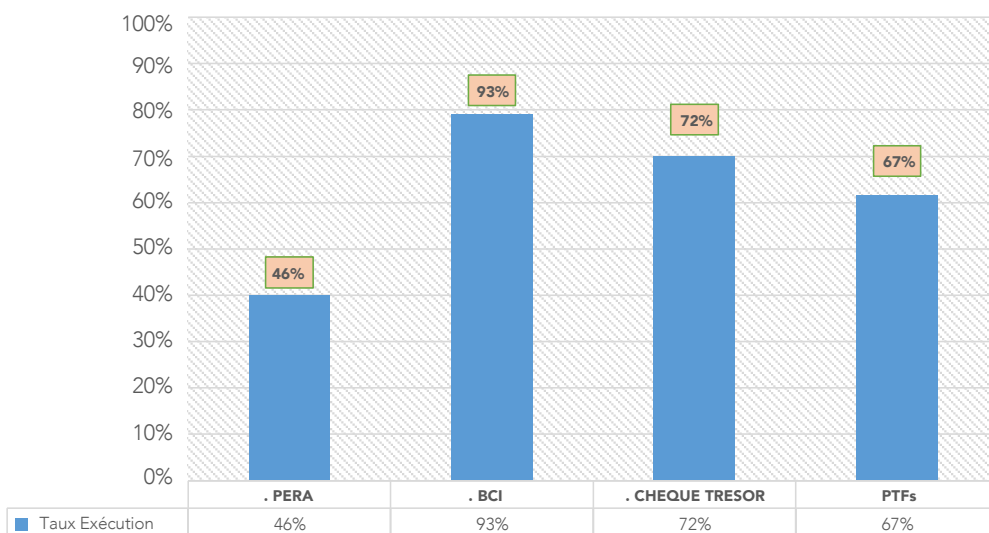
Tableau 1 : RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019



D'une manière générale, ce récapitulatif montre que, malgré les efforts remarquables de l'État tendant à allouer au sous-secteur routier des dotations sur ressources internes relativement importantes, les investissements programmés pour les infrastructures routières dépendent largement des concours consentis au Sénégal par les Partenaires Techniques et Financiers. En effet, les apports financiers des partenaires extérieurs, relevés dans le tableau récapitulatif ci-dessus, ont en 2019 représenté 67% des réalisations.

Les apports des Partenaires Techniques et Financiers sont ainsi essentiels pour la promotion des investissements dans le sous-secteur en raison de la forte demande en capitaux par rapport aux autres secteurs.

Exécution du Budget d'investissement 2018



Graphique 1: EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018



MISSIONS D'AUDITS INTERNES ET EXTERNES



L'AGEROUTE dispose d'un service d'Audit Interne qui procède à l'évaluation de l'efficacité et de la pertinence du système de contrôle interne de l'AGEROUTE en vue de son amélioration. Dans ce cadre, des missions d'audits internes sont réalisées et permettent de vérifier le respect des dispositions des manuels de procédures de l'AGEROUTE et de veiller à leur mise à jour périodique. Par ailleurs, ce service coordonne la réalisation des missions d'audits externes menées par les Cabinets d'audits et les bailleurs de fonds et effectue le suivi de la mise en œuvre de toutes les recommandations de missions d'audits.

2.1. MISSIONS D'AUDIT INTERNE ET NOTES D'AMELIORATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Quatre (04) missions d'audits internes ont été réalisées en 2019 sur le Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR). Elles ont essentiellement consisté à effectuer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des missions d'audits internes et externes afin de permettre leur mise en œuvre satisfaisante avant la clôture du Projet au 31 décembre 2019.

Ces missions d'audits internes sont réalisées dans le cadre de la revue trimestrielle du système de contrôle interne du projet, conformément aux exigences du Bailleur, la Banque Mondiale.

La réalisation de ces missions d'audits internes a contribué à maintenir la notation satisfaisante de la gestion financière du Projet lors des dernières missions de supervision effectuées en avril et décembre 2019 par la Banque Mondiale.

Des notes d'amélioration du système de contrôle interne ont également été établies pour porter à la connaissance de la Direction Générale les risques identifiés dans le déroulement de certaines activités et de faire des propositions alternatives.

Toutes les recommandations formulées ont fait l'objet d'un suivi systématique pour mesurer leur application.

2.2. MISSIONS D'AUDITS EXTERNES ET MISSIONS DES ORGANES DE CONTROLE

En 2019, onze (11) missions ont été réalisées par des Cabinets d'audits externes, la Banque Africaine de Développement, la Cour des Comptes de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) et la Commission de l'UEMOA. Il s'agit des missions suivantes :

1. la revue de la conformité de la passation des marchés de l'AGEROUTE pour la gestion 2017 réalisée par la Groupement GMS/SSPM qui a démarré en fin 2018 et qui s'est poursuivie sur l'année 2019 ;
2. le Commissariat aux Comptes de l'AGEROUTE pour l'exercice 2018 réalisé par le Cabinet AMCS ;
3. l'audit comptable et financier du Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR) pour l'exercice 2018 effectué par le Cabinet Grant Thornton ;
4. l'audit financier et comptable du Projet de Réhabilitation de la Route Nationale 2 (RN2) et du Désenclavement de l'île à Morphil pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 effectué par le Cabinet Focus & Expertise ;
5. l'audit financier et comptable du Projet de Réhabilitation des Routes Nationales RN2 et RN7 - sections Ndioum-Thilogne et Dialocoto-Mako pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 fait par le Cabinet AMCS ;
6. l'audit financier et comptable du Projet de Réhabilitation de la Route Ndioum-Ourossogui-Bakel - section Ourossogui-Hamady Ounaré réalisé par le Cabinet AMCS au titre de l'exercice 2018 ;

7. l'audit comptable et financier du Programme Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) pour l'exercice 2018 réalisé par le Cabinet FIDECA qui s'inscrit dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage délégué qui a été signée entre l'AGEROUTE et le PPDC ;
8. le contrôle de l'exécution financière et de la passation des marchés des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée singée entre l'AGEROUTE Sénégal et la Commission de l'UEMOA : actualisation et mise à jour des données financières et d'exécution à la date du 31 décembre 2018 par la Cour des comptes de l'UEMOA;
9. la supervision technique et financière des projets de l'UEMOA confiés à l'AGEROUTE effectuée par la Commission de l'UEMOA;
10. l'audit des ressources mises à la disposition de l'AGEROUTE par le CETUD dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Bus Rapid Transit (BRT) pour l'exercice 2018 effectué par le Cabinet Grant Thornton;
11. l'audit du Programme de Modernisation des Villes (PROMOVILLES) par le Bureau Général de l'Auditeur de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Ces missions d'audits ont conduit à la formulation de recommandations qui ont fait l'objet de plans d'actions afin de s'assurer de leur mise en œuvre.

Des plans d'actions ont été élaborés pour l'ensemble des rapports d'audits reçus par l'AGEROUTE et font l'objet d'un suivi régulier.



Au terme de la revue de la conformité de la passation des marchés de l'AGEROUTE pour la gestion 2017 menée par l'ARMP, le Groupement GMS/SSPM a estimé que l'AGEROUTE s'est conformée, de manière satisfaisante, aux dispositions et procédures de passation et d'exécution des marchés publics.

Les états financiers de l'AGEROUTE ont été certifiés sans réserve par le Commissaire aux Comptes et ont été adoptés, dans les délais requis, par le Conseil de Surveillance.

Concernant les missions d'audits comptables et financiers susmentionnées, les Cabinets d'audits externes ont formulé une opinion sans réserve sur les états financiers desdits projets et les rapports d'audits ont été transmis, dans les délais prévus, aux bailleurs fonds, conformément aux dispositions des accords de crédit.

2.3. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDITS EXTERNES ET INTERNES

Conformément aux normes internationales pour la pratique de l'audit interne, une surveillance des actions de progrès est effectuée par l'Audit Interne afin de s'assurer que des mesures correctives ont été prises par l'AGEROUTE pour la mise en œuvre des recommandations des missions d'audits.

Ce suivi est effectué à travers :

- l'élaboration, pour chaque rapport d'audit, d'un plan d'actions qui indique les actions correctives prévues, les responsables et les délais de mise en œuvre ;
- la revue, à chaque nouvelle mission d'audit, de la mise en œuvre des recommandations précédemment formulées ;
- le suivi semestriel de l'état de mise en œuvre des plans d'actions et l'élaboration d'un rapport destiné à la Direction Générale sur la mise en œuvre des recommandations d'audits.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration du système d'élaboration des plans d'actions, une fiche de suivi des recommandations des missions d'audits a été mise en place. Elle a permis de mieux formaliser le suivi des recommandations à travers une analyse des causes des constats d'audits et la proposition d'actions correctives et des échéances de réalisation.

Aussi, le système de suivi des recommandations des missions d'audits a été informatisé en 2019, avec la mise en place d'une application qui permet à l'Audit Interne de centraliser toutes les recommandations pour chaque mission d'audit et de disposer des informations fournies dans les plans d'actions, notamment les responsables de mise en œuvre, les actions correctives prévues et les échéances de mise en œuvre.





LE PERA : MAINTENIR LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES EN BON ETAT



Les routes constituent un patrimoine national essentiel et contribuent significativement à la performance de l'économie nationale en apportant de nombreux avantages socio-économiques. Leur entretien est donc indispensable pour préserver et exploiter les bénéfices générés

Le réseau routier sous la responsabilité de l'AGEROUTE est long de 16.496,20 km dont 5956,50 km de routes revêtues et 10539,69 km de routes en terre.

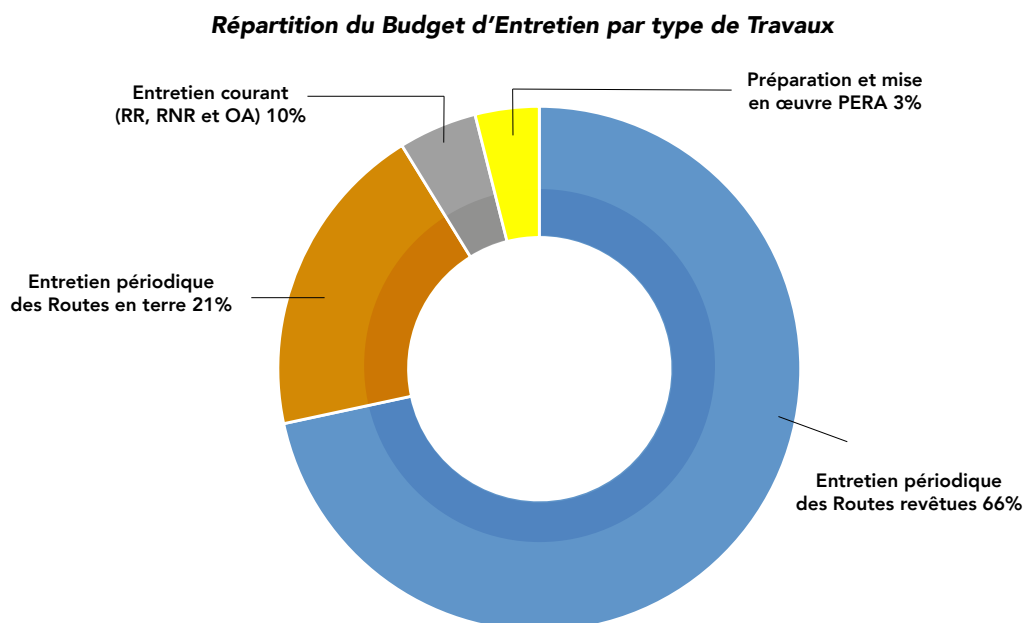
Au cours de l'exercice financier 2019, les investissements majeurs destinés à la réfection et à la préservation des infrastructures routières afin d'en assurer la pérennité n'ont pas été à la hauteur des besoins identifiés.

Des investissements d'un montant de **53 381 375 974 FCFA** y compris les reports de crédit des années antérieures ont été prévus pour la conservation des chaussées. Ce montant était réparti comme suit :

REPARTITION DU BUDGET D'ENTRETIEN PAR TYPE DE TRAVAUX		
TYPE DE TRAVAUX	BUDGET 2019	% BUDGET 2019
Entretien périodique des Routes revêtues	34 999 079 104	66%
Entretien périodique des Routes en terre	11 171 634 237	21%
Entretien courant (RR, RNR et OA)	5 369 583 447	10%
Préparation et mise en œuvre PERA	1 841 079 186	3%
TOTAL	53 381 375 974	100%

Tableau 2 : REPARTITION DU BUDGET D'ENTRETIEN PAR TYPE DE TRAVAUX

Le graphique ci-dessous donne une illustration de la répartition des ressources allouées en 2019 par types d'intervention sur le réseau :



Graphique 2 : Répartition du budget alloué à l'entretien par type d'activité

On constate que 87% des ressources étaient allouées à l'entretien périodique des routes revêtues et des routes en terre. La réfection des ouvrages hydrauliques et ouvrages d'art situés sur les axes routiers a été également intégrée dans les travaux d'entretien et d'amélioration du réseau routier. Ainsi, les usagers de la route profitent des investissements visant à assurer le bon état des chaussées et des structures et qui, par ce fait, améliorent la sécurité et la qualité de vie des citoyens et rehaussent l'efficacité des services de transport des personnes et des marchandises au quotidien.

De façon spécifique, les ressources initiales allouées à l'entretien routier sont réparties comme suit par région

Directions Régionales	Montant Budget	%
DAKAR	9 959 561 202	19%
THIES/DIOURBEL	4 997 012 187	9%
FATICK / KAOLACK / KAFFRINE	10 476 693 081	20%
LOUGA / SAINT - LOUIS / MATAM	10 251 404 391	19%
ZIGUINCHOR / KOLDA / SEDHIOU	9 658 719 466	18%
TAMBACOUNDA / KEDOUGOU	6 196 906 461	12%
TOUTES LES REGIONS *	1 841 079 186	3%
TOTAL	53 381 375 974	100%

(*) La rubrique « toutes les régions » concerne les études techniques et la maîtrise d'œuvre du PERA ; les travaux d'urgence, le cantonnement, la surveillance du réseau, renforcement des capacités.

Cette répartition tient compte de la densité du réseau par région et des programmes des grands travaux en cours d'exécution. Il convient de noter que pour la zone Ouest (régions de Thiès et Diourbel), la faible allocation est due à la non exécution des principaux marchés d'entretien des routes revêtues et des routes en terre suite aux procédures de passations de marché toujours en cours avec les nombreux recours enregistrés auprès de l'ARMP pour les routes revêtues et au retard dans l'approbation du marché d'entretien des routes en terre. Cette situation a conduit à un prélèvement de ressources sur le budget initial de la zone Ouest lors du deuxième réaménagement de l'année 2019.

Par ailleurs, les investissements consacrés ces dernières années sur le réseau routier devrait requérir une attention particulière en vue de sa préservation. Ainsi, selon les estimations du Programme Triennal glissant, un montant de 65 526 500 000 F CFA devrait être consacré à leur préservation alors que le budget initial des travaux du PERA 2019 est de 34 576 759 752 F CFA soit un gap de 30 949 740 248 F CFA soit 47,23%. Ce budget ne devrait couvrir que 52,7% des besoins en 2019.

Cependant, sur le budget global des travaux de 53 381 375 974 FCFA y compris, une ponction de 37 864 651 083 FCFA a été opérée, ce qui ramène le budget disponible pour les travaux y compris les reports de 2018 à 15 516 724 890 FCFA.

Le tableau ci-dessous donne une indication sur les taux de décaissement par direction régionale et le taux de décaissement global sur la gestion 2019.

Direction Régionale	Budget 2019 (Initial réaménagé)	Budget disponible 2019	Montant des décomptes	Taux d'exécution % Budget initial réaménagé	Taux d'exécution % Budget disponible
Dakar	9 959 561 202	1 802 734 407	2 392 423 377	24%	133%
THIES/DIOURBEL	4 997 012 187	423 803 574	754 450 594	15%	178%
FATICK/KAOLACK/ KAFFRINE	10 476 693 081	3 212 875 372	4 386 652 953	42%	137%
LOUGA/SAINT LOUIS/MATAM	10 251 404 391	3 315 803 619	5 620 501 016	55%	170%
ZIGUINCHOR/ KOLDA/SEDHIOU	9 658 719 466	4 413 556 713	9 002 225 656	93%	204%
TAMBACOUNDA/ KEDOUGOU	6 196 906 461	1 196 599 963	2 258 497 966	36%	189%
Études Tech, MO et Prest. divers	1 841 079 186	1 151 351 242	1 467 479 975	80%	127%
TOTAL	53 381 375 974	15 516 724 890	25 882 231 537	48,5%	166,8%

Tableau 3 : TAUX DE DECAISSEMENT PAR DIRECTION REGIONALE

Au 31 décembre, le taux de décaissement du programme d'entretien routier annuel par ligne budgétaire pour la gestion 2019 se présente comme suit :

Type de travaux	Budget 2019 (Initial réaménagé)	Budget disponible 2019	Montant des décomptes	Taux d'exécution % Budget initial réaménagé
Entretien Périodique des Routes Revêtues	34 999 079 104	10 000 476 024	17 898 083 120	51%
Entretien Périodique des Routes Non Revêtues	11 171 634 237	2 406 624 548	4 042 819 909	36%
Entretien-Réparation- Construction Ouvrages Hydrauliques	3 083 100 257	1 041 218 559	1 067 776 371	35%
Travaux Généraux & Assainissement	1 383 276 863	420 188 606	660 966 679	48%
Surveillance du réseau	344 535 105	277 883 421	389 072 805	113%
Désensablement	439 086 246	189 086 246	326 136 434	74%
Signalisation	119 584 976	29 896 244	29 896 244	25%
Etude tech & Maîtrise d'œuvre	1 778 404 018	1 139 499 294	1 455 628 027	82%
Séminaire et conférence	22 522 800	0		
Préparation et Maitrise d'œuvre	40 152 368	11 851 948	11 851 948	30%
TOTAL	53 381 375 974	15 516 724 890	25 882 231 537	48,5%

Tableau 4 : Situation d'exécution du PERA 2019

La mise en œuvre du Programme d'Entretien Routier pour l'année 2019 a connu quelques difficultés liées essentiellement à la mobilisation des ressources allouées et dans l'approbation des marchés. Il convient également de noter que les dispositions de la Loi des Finances 2019 précisent entre autres, que les prélèvements qui relevaient jusque-là du domaine de la parafiscalité dont la TUR, sont perçus au profit du budget de l'Etat. Les réalisations physiques se résument comme suit :

- ☑ Pour le réseau routier revêtu classé, les travaux d'entretien courant et périodique ont permis de récupérer un linéaire de 657,8 Km du réseau revêtu ;
- ☑ Tout comme pour le réseau routier revêtu, des travaux d'entretien courant et périodique ont été réalisés sur le réseau en terre, ce qui a permis de récupérer et de remettre à niveau 281,8 Km de pistes rurales. Pour l'entretien périodique des routes en terre, les résultats globalement conformes à la cible. Ainsi, un linéaire de 269 Km de routes en terre a été traité sur une cible de 300 km soit un taux de réalisation de 90%.
- ☑ Enfin, pour les équipements connexes à la route, un linéaire de 1290 mètres de radiers a été construit et 51 ouvrages ont été également reconstruits sur le réseau routier structurant qui supporte l'essentiel du trafic.





En 2019, le réseau routier revêtu qui fait partie du réseau stratégique en soutien au commerce extérieur par les corridors et à la mobilité urbaine et interurbaine, la proportion de chaussées en bon et moyen état est estimé à 82 %. C'est la même proportion qui a été observée en 2018. Ceci s'explique malgré le faible taux de mobilisation des ressources par la qualité des travaux déjà réalisés et le niveau d'exécution satisfaisant des PERA antérieurs.

Cependant des efforts devront être faits pour la mobilisation des ressources afin d'améliorer chaque année le niveau de service du réseau routier.

Tout comme pour le réseau routier revêtu, les difficultés notées dans la mobilisation des ressources n'ont pas permis de relever la proportion de chaussées en bon et moyen état pour le réseau en terre.

- ☑ Pour les routes en terre, le pourcentage en bon et moyen état reste à 55%, même proportion observée en 2018.
- ☑ Les résultats montrent que malgré l'insuffisance des ressources financières, le réseau routier n'a pas connu de dégradations précoces majeures au cours de l'année 2019. L'impact de cette baisse des ressources pourra se faire ressentir sur le réseau en 2020 si les corrections idoines ne sont pas apportées .

Niveau d'atteinte des indicateurs en 2019

INDICATEUR	2018	RESULTAT	2019	DEGRE D'ATTEINTE	2020
	RESULTAT		CIBLE		CIBLE FINALE
Pourcentage de routes revêtues maintenu en bon et moyen état (%)	82%	82%	81%		83%
Pourcentage de routes en terre maintenu en bon et moyen état (%)	55%	55%	54%		55%
Linéaire de Routes en Terre traité en Entretien Courant (Km)	95	41	1000		1000
Linéaire de Routes en Terre traité en Entretien Périodique (Km)	279	269,1	300		300
Linéaire de Routes en Terre construit (Km)	77,6		0		0



Cible atteinte



Progresse bien



A surveiller

Tableau 5 : RÉSULTATS SUR LA QUALITE DU RESEAU ROUTIER

EVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER CLASSE EN BON ET MOYEN ÉTAT (%)								
ANNEE	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019
Routes Revêtues	62%	66%	73%	74%	77%	80%	82%	82%
Routes en Terre	39%	37%	42%	47%	52%	54%	55%	55%

Les résultats présentés sont calculés à partir des données issues des inspections sommaires

Tableau 6 : EVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER CLASSE EN BON ET MOYEN ÉTAT (%)



Graphique 3 : Evolution du réseau routier classé en bon et moyen état (%)

IV.

MODERNISER ET DEVELOPPER
EN CONTINU L'INFRASTRUCTURE
ROUTIERE ET AUTOROUTIERE



Le Gouvernement a poursuivi sa politique de développement des infrastructures routières, comme en atteste l'activité de construction en 2019, à nouveau très soutenue. Près de trente chantiers étaient en cours de travaux durant l'exercice : seize (16) projets sur le réseau routier global supportant l'essentiel du trafic, 18 projets en zone urbaine et un vaste programme de construction de ponts, d'autoponts et d'ouvrages d'art (13 autoponts à Dakar et 6 ponts dans les

régions). Ces chantiers représentent au total plus de 30.000 emplois directs et indirects.

4.1. PROJETS ACHEVES

En 2019, des évolutions majeures sont notées avec l'achèvement de 07 projets pour un coût global total de 110,635milliards de Francs CFA. Le tableau ci-dessous donne la situation des projets achevés en 2019 :

LISTE DES PROJETS ACHEVES EN 2019

N°	PROJETS	LINEAIRE (KM)	COÛT PROJET EN MILLIONS FCFA
1	Aménagement de la Boucle du Boudier (Sédhiou-Kamoya-Marsassoum (54 km) et l'aménagement de la piste Sédhiou-Bambali-Djibabouya-Marsassoum	135	46 000
2	Réhabilitation et bitumage de la route Lompoul-Léonay/compris des pistes de production	33	8 600
3	Réhabilitation et bitumage de la route Potou-Gandiol	27	8 082
4	Aménagement de voiries urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes dans les zones : Parcelles Assainies, Pikine, Sanglakam, Keur Ndiaye Lo	15	5 155
5	Aménagement de voiries urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes dans les zones : Guédiawaye, Grand Yoff, Patte d'Oie	15	5 425
6	Réhabilitation de la route Ourossogui-Hamady Ounaré	52	12 456
7	Réhabilitation de la route Dialakoto Mako : Section Pk120-Mako	63	23 117
TOTAL		340	110 635

Tableau 7 : Liste des projets achevés en 2019

Globalement, il convient de souligner que la contribution du sous-secteur a été déterminante dans les résultats de la première phase du PSE. Ces projets ont transformé, de façon visible et mesurable, la configuration du Sénégal en terme d'accessibilité de grandes villes et de

désenclavement des zones rurales de toutes les régions et de renforcement du développement économique et social. Le maillage du réseau routier, orienté vers l'émergence de pôles de développement économique, a été aussi noté.

4.2. UN EVENTAIL DE PROJETS STRUCTURANTS

Aménagements urbains et périurbains

Améliorer les connexions : Dans le cadre du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine, le Gouvernement finance avec l'appui de la Société Générale la construction de 13 ouvrages d'art. En 2019, les travaux ont démarré sur les sites de Keur Gorgui, Saint Lazarre et Rond-Point Yoff.

La construction de ces ponts sur les stratégiques Voies de Dégagement Nord et la Route de l'Aéroport s'inscrit dans un schéma global d'amélioration de la mobilité. Dans la continuité des travaux entamés à Dakar, le Plan d'Investissement va financer la construction d'autoponts qui amélioreront la desserte de zones d'activités et contribueront au développement économique de l'agglomération dakaroise. Par ailleurs, le Plan d'investissement inclut des provisions pour la réalisation d'aires de stationnements et d'aménagement paysager pour améliorer le cadre de vie des populations riveraines.

Développement des autoroutes : Un modèle économique de long terme

L'année 2019 a été une année particulière marquée par un rythme intense apporté à la mise en exploitation des autoroutes réalisées sous maîtrise d'ouvrage publique. Inaugurées respectivement en Décembre 2018 et Janvier 2019, les autoroutes Thiès-Touba et AIBD-Mbour-Thiès s'inscrivent dans un programme global de modernisation des infrastructures de transport afin d'améliorer la mobilité dans l'ensemble du territoire national. La mise en service de ces tronçons autoroutiers contribue significativement à l'économie et à l'emploi dans les régions concernées.

Ces opérations ont permis à l'Etat du Sénégal d'enregistrer plusieurs gains économiques et sociaux parmi lesquels, il convient de citer :

- ✓ 400 emplois locaux ont été créés pour la phase d'exploitation ;

- ✓ Plus de 20 000 véhicules franchissent chaque jour les barrières de péage du réseau autoroutier en cours d'exploitation ;

- ✓ 88 agents de l'équipe viabilité sécurité veillent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sur la sécurité des déplacements des clients ;

- ✓ 9,9 milliards de Francs CFA de recettes collectées entre février et décembre 2019 et totalement reversées au Trésor Public.

Pour conforter les dynamiques en cours dans ce domaine, un nouveau Plan d'investissement autoroutier a fait l'objet d'un accord avec le Gouvernement en 2019. Il porte sur une série d'aménagements décidés par l'État en concertation avec les Partenaires Techniques et Financiers afin d'améliorer l'accès aux marchés régionaux et la connexion. Ces accords prévoient la réalisation sur les grands corridors de deux autoroutes majeures : Mbour-Fatick-Kaolack et Thiès-Tivaouane-Saint Louis, représentant un investissement de plus de 1500 millions dollars US qui sera réalisé en PPP.

Grâce à ces autoroutes, le Sénégal disposera de l'un des meilleurs réseaux en la matière en Afrique de l'Ouest. En faisant porter une partie des investissements par des sociétés privées, ce schéma permettra de développer les infrastructures sans beaucoup solliciter les finances publiques.

ZOOM SUR L'AMELIORATION DE LA MOBILITE URBAINE

Les autoponts, des passerelles structurants dans le cadre d'un renouveau de l'aménagement urbain

La ville de Dakar est l'une des villes les plus dynamique de la sous-région ouest-africaine. Ville portuaire et grand carrefour économique, elle abrite une population estimée à 3,732 millions d'habitants, prévue d'atteindre 4, 356 millions d'habitants en 2025,

ce qui donne une idée de l'ampleur des congestions dans la circulation. Pour faire face à ce problème, le Programme d'amélioration de la fluidité du trafic a été initié par le gouvernement du Sénégal et soutenu pour ce qui concerne particulièrement le programme des autoponts par la Société Générale afin de relever le double défi de l'accroissement de la population et d'un parc automobile à croissance rapide dans la ville.

Ces deux éléments ont fini par entraîner sur les grands carrefours de la ville des embouteillages importants avec des coûts économiques élevés.

La phase 1 de ce programme est consacré à la réalisation de **13 autoponts dans la Capitale Dakar et 5 ponts dans les régions** pour un coût global de **209 Millions d' EUROS** soit environ **137 milliards FCFA**.




Par leur finalité, les autoponts constituent






un nouveau type d'infrastructures urbaines répondant à des besoins croissants de mobilité tout en favorisant les déplacements du quotidien.





En tant que Grand chantier de l'Etat avec des objectifs sociaux, le projet a étroitement associé les acteurs publics et privés pour que les travaux profitent pleinement à l'emploi local et au transfert de technologies.

Ce projet extrêmement ambitieux améliorera considérablement les conditions de déplacement dans l'agglomération dakaroise et impactera positivement le désenclavement des régions de Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda et Ziguinchor avec la construction de grands ponts. **La durée d'exécution du programme est de 44 mois pour la réalisation de 5390 m de linéaire de ponts et 11 km de bretelles de raccords.** Les premiers ouvrages seront ouverts à la circulation avant la fin du premier semestre de l'année 2020.





SITUATION D'EXECUTION DES PROJETS AU 31 DECEMBRE 2019





	<ul style="list-style-type: none"> • Sans dysfonctionnement • Bonne maîtrise
	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté ou risque de retard ou de blocage identifié • Action en cours pour résoudre le problème ou décision prise pour surveiller la situation • Risque encore maîtrisé
	<ul style="list-style-type: none"> • Grave dysfonctionnement ou projet bloqué • Risque non maîtrisé • Nécessité d'une action au niveau des organes de gouvernance ou des plus hautes autorités






N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COUT PROJET (en millions FCFA)	Avancement au 31/12/2018	Avancement au 31/12/2019	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
Développement des corridors et aménagement du réseau routier national									
1	Réhabilitation de la Nationale 2 Ndioum-Thilogne : Section Ndioum – Goléré	69	31 994	42%	80%	38%	mai-2020		Progression satisfaisante Prévoir une augmentation des rendements
2	Réhabilitation de la Nationale 2 Ndioum-Thilogne : Section Goléré –Thilogne	68	22 185	40%	65%	25%	juin-2020		Retard dû à des facteurs extérieures. Plan d'action mis en place pour terminer le projet en juin 2020
3	Réhabilitation de la Nationale 2 : section Thi-logne-Ourossogui	50	14 431	5%	20%	15%	mai-2020		Travaux en cours mais un retard important lié à la faible mobilisation du matériel de l'entreprise est noté
4	Réhabilitation de la Nationale 2 : section Ourossogui-Hamady Ounaré	52	21 553	50%	100%	50%	Déc. -19		Travaux terminés et réception en cours
5	Réhabilitation de la Nationale 2 : section Hamady Ounaré-Fadiara	48	12 456	23%	48%	25%	Juin -2020		Retard dû à la mobilisation du matériel de l'entreprise. Dispositions prises pour achever les travaux dans les délais contractuels





N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COUT PROJET (en millions FCFA)	Avancement au 31/12/2018	Avancement au 31/12/2019	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
6	Réhabilitation de la Nationale 2 : section Fadia-ra-Bakel	51	13 936	52%	80%	28%	avril- 2020		Plan d'action mis en place pour améliorer les rendements, assurer correctement l'approvisionnement et augmenter le parc matériel
7	Aménagement d'axes routiers dans l'île à Mor-phile : Ndioum-Halwar-Démeth, Podor-Taréji et voiries Ndioum et Podor	102	22 936	44%	92%	48%	avril- 2020		Travaux en cours d'achèvement
8	Aménagement d'axes routiers dans l'île à Mor-phile : carrefour Nationale 2- Médina Ndiatbé-Cas Cas-Saldé-Pété	67	15 341	44%	94%	50%	avril- 2020		Travaux en cours d'achèvement
9	Réhabilitation de la Nationale 1 : Tambacounda-Kidira-Bakel : section Tambacounda-Goudiry	80	28 500	10%	20%	10%	m a r s - 2021		Progression lente des travaux due à la mise du financement complémentaire du bailleur pour la prise en charge des modifications techniques


N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COÛT PROJET (en millions FCFA)	Avancement au 31/12/2018	Avancement au 31/12/2019	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
10	Réhabilitation de la Nationale 1 : Tambacounda-Kidira-Bakel : section Gou-diry-Kidira	105	38 500	5%	15%	10%	Déc.-2021		Progression lente des travaux due à la mise du financement complémentaire du bailleur pour la prise en charge des modifications techniques et la prise en charge de la contrepartie de l'Etat
11	Aménagement de la Boucle du Blouff : Balinghor-Koutenghor et réparation du tronçon Tendième-Thionk Essyl	57	17 405	13%	23%	10%	Juin 2020		Retard de 3 mois dû essentiellement au défaut de mobilisation du matériel de l'entreprise
12	Aménagement de la Boucle du Fouladou	102	37 000	0%	10%	10%	Avril 2021		Travaux démarrés en 2019. Progression normale
13	Réhabilitation de la route Dialocoto-Mako : section PK120-Mako	63	23 117	50%	100%	50%	déc-19		Travaux terminés
14	Aménagement et bitumage de la route Kédouy-gou-Salémata y compris la bretelle de Nenefecha	85	38 890	22%	33%	11%	déc -2020		Mobilisation tardive du financement complémentaire et amélioration du projet

N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COÛT PROJET (en millions FCFA)	Avancement au 31/12/2018	Avancement au 31/12/2019	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
15	Aménagement et bitumage de la route Kafrine-Nganda et de la liaison avec la Gambie	52	15 806	0%	37%	37%	déc -2020		Travaux démarrés en 2019. Progression satisfaisante
16	Construction du Grand Pont à Péage de Foundiougne	2,825	36 000	25%	50%	25%	déc-2020		Progression satisfaisante
Amélioration de la mobilité urbaine à Dakar et dans les grandes villes									
17	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lots 2 (Cambéré-ne-thiaroye): 8,5 Km de routes en 2x2 voies et 19 km de voiries	27,5	35 976	45%	54%	9%	déc-2021		Progression lente à cause des contraintes budgétaires et financières. L'Etat est en discussion avec des Partenaire Techniques et Financiers pour assurer le financement intégral du projet
18	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lot 3 (Thiaroye - Keur Massar) 10 Km de routes en 2x2 voies et 11 km de voiries	21	32 630	58%	68%	10%	déc-2021		Travaux terminés sur l'axe principal (Rond Point Keur Massar-Terminus Malika) et quelques axes secondaires. Progression lente sur les autres sections à cause des contraintes budgétaires et financières. L'Etat est en discussion avec des Partenaire Techniques et Financiers pour assurer le financement intégral du projet

N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COÛT PROJET (en millions FCFA)	Avancement au 31/12/2018	Avancement au 31/12/2019	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
19	Aménagement de voiries urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes : Parcelles As-sainies, Pikine, Sangalkam, Keur Ndiaye Lo	15	5 155	50%	100%	50%	déc-19		Travaux terminés
20	Aménagement de voiries urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes : Guédiawaye, Grand Yoff, Patte d'Oie	15	5 425	50%	100%	50%	déc-19		Travaux terminés
21	Aménagement de la Voie de Développement Nord : CICES-Golf Club de Guédiawaye	8,5	48 497	85%	90%	5%	Juin-2021		Difficultés notées dans la réalisation de l'ouvrage de Cambéréne, ce qui a occasionné l'arrêt des travaux depuis une année. La BID a donné un financement complémentaire pour la finalisation des travaux qui vont redémarrer en Mai 2020
22	Conception et Réalisation de 13 autoponts à Dakar	3,82	98 875	0%	25%	25%	Déc.-2022		Progression satisfaisante. Travaux en cours sur les sites de Keur Gorgui, Saint Lazarre et Rond Point Yoff Etudes en cours sur les autres sites

N°	PROJET	LIGNAIRE (KM)	COÛT PROJET (en millions FCFA)	Avancement au 31/12/2018	Avancement au 31/12/2019	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
23	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES _ LOT 1): Dakar et Banlieue Phase pilote BCI	22	16 742	44%	50%	4%	Déc.-2020		
24	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES _ LOT 2): Dakar Banlieue et Thiès.Phase pilote BCI	16	9 203	35%	41%	6%	Déc.-2020		Avec la nouvelle répartition des services de l'Etat, PROMOVILLES est rattaché au Ministère du Développement communautaire, de l'Equité sociale et Territoriale. Ageroute assure la maîtrise d'ouvrage déléguée à travers une Convention.
25	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES _ LOT 3): Kaolack, Fatick, Diourbel Phase pilote BCI	30	24 006	55%	65%	10%	Déc.-2020		Des difficultés financières sont notées dans l'exécution de cette phase pilote financée intégralement par le BCI. Des dispositions sont entrain d'être prises avec le Ministère des Finances et du Budget pour remédier à cette situation
25	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES _ LOT 4): Saint Liouss Louga Matam Phase pilote BCI	25	20 000	12%	30%	18%	Déc.-2020		
26	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMOVILLES _ BAD ZONE OUEST)	17	8 976	21%	40%	19%	Juin-2020		Amélioration attendue avec la mise en place de la contrepartie

N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COÛT PROJET (en millions FCFA)	Avancement au 31/12/2018	Avance-ment au 31/12/2019	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
27	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PRO-MOVILLES BAD ZONE CENTRE)	29,21	10 542	40%	91%	51%	Fév.-2020		Progression satisfaisante des travaux
28	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PRO-MOVILLES BAD ZONE SUD)	15	12 800	5%	60%	55%	Mai-2020		Amélioration attendue avec la mise en place de la contrepartie
29	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PRO-MOVILLES BAD ZONE NORD)	18	8 000	39%	84%	45%	Fév.-2020		Progression satisfaisante des travaux
30	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMOVILLES BID): Lot 1 voiries Dakar	21	25 000	0%	5%	5%	Déc.-2020		Travaux en cours de démarrage

N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COÛT PROJET (en millions FCFA)	Avancement au 31/12/2018	Avance-ment au 31/12/2019	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
31	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES BID): Lot 2 Canal de Rufisque et Bvd Maurice GUEYE	9,5	19 000	0%	5%	5%	Déc.-2020		Travaux en cours de démarrage
32	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES BID): Lot 3 Mbour et Touba	21	19 000	0%	5%	5%	Déc.-2020		Travaux en cours de démarrage
33	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES BID): Lot 4 voirie Tambacouda	9	8 000	0%	5%	5%	Déc.-2020		Retard dû à une faible mobilisation de l'entreprise
34	Programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMO-VILLES BID): Lot 5 Digue-route de Matam	5	7 000	0%	30%	30%	Déc.-2020		Progression satisfaisante des travaux qui sont en cours d'achèvement
TOTAL		1382,355	768 877						

V.

ETUDES, CONTROLE QUALITE &
INSPECTION TECHNIQUE

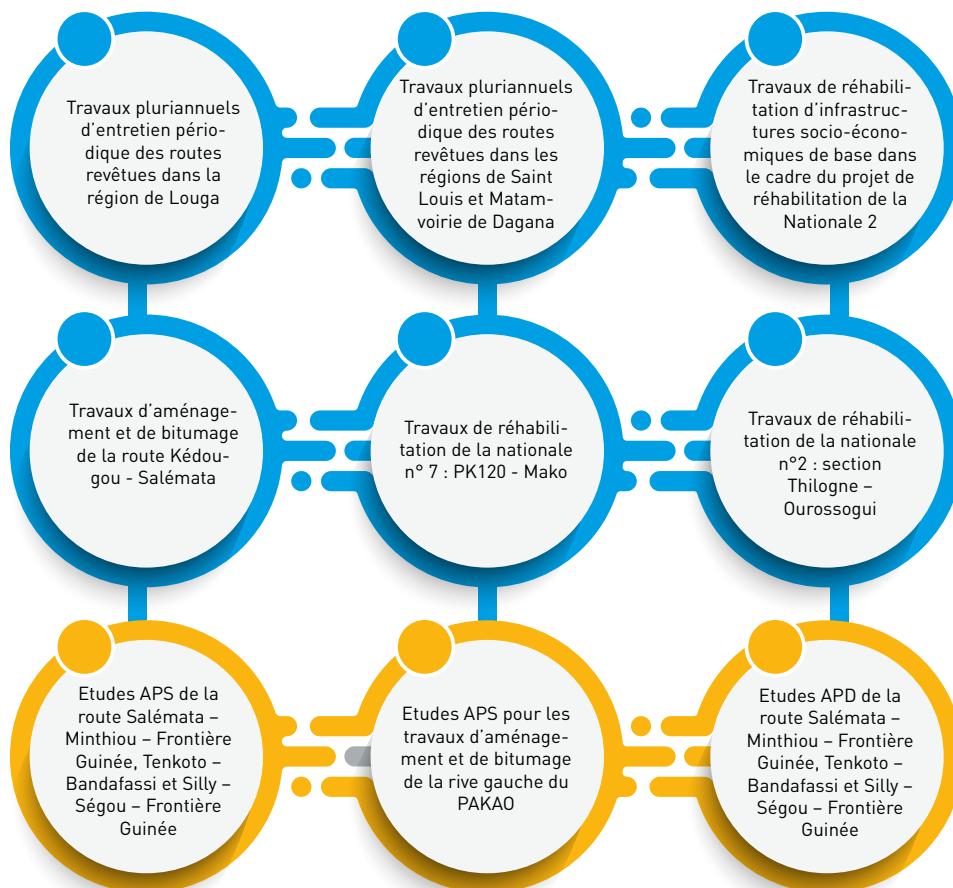


5.1. Inspection Technique et Contrôle Qualité

La qualité de mise en œuvre, la fiabilité, la sécurité ainsi que la recherche de performance des matériaux sont devenues aujourd'hui des préoccupations majeures de l'AGEROUTE dans la réalisation des projets. C'est dans ce cadre qu'il a été mis en place un dispositif d'inspection technique et de contrôle qualité pour appuyer la supervision des chantiers et leurs réceptions mais aussi

l'appréciation du contenu des études des projets.

En 2019, la Cellule chargée de l'inspection technique et du contrôle qualité a **effectué dix (10) missions d'évaluations techniques et de diagnostics, de recherche de solutions techniques pour apporter une véritable valeur ajoutée aux projets en cours**. Ces inspections ont porté sur 06 projets en cours de réalisation et 03 études de projets.



Concepts novateurs, multiplicité des acteurs, délais d'exécution, imprévus de chantier : les facteurs risques ne manquent pas dans les opérations de construction et les défaillances techniques peuvent être lourdes de conséquences. C'est pourquoi, il a été mis en place une stratégie d'anticipation

pour réduire et maîtriser les risques liés à la qualité technique d'exécution des travaux. Ainsi, plusieurs visites sont organisées sur les chantiers par l'Inspection technique qui coordonne également les opérations de pré-réception et de réception des travaux.

En fin 2019, 45 missions de réception ont été organisées pour 28 projets. Parmi les 28 projets visités, 24 ont bénéficié de réception provisoire ou définitive soit un taux de 86% des projets visités. Il est noté une évolution significative du pourcentage de projets réceptionnés par rapport aux années précédentes.

Aussi, la construction et l'entretien des infrastructures de transport sont au cœur de la problématique de développement durable car ils impliquent des éléments d'appréciation liés au rôle économique des transports, à la sécurité publique et au cadre de vie et à la préservation de l'environnement.

Ainsi, pour trouver des solutions aux contraintes environnementales, techniques et financières souvent notées et dans le souci du bon emploi des fonds publics et du service rendu à l'utilisateur, l'AGEROUTE a initié, depuis quelques années, une série de planches d'essai pour trouver des alternatives à la raréfaction des matériaux de construction. En 2019, le suivi des planches expérimentales de Touba – Dahra avec le quartzite de Bakel a été effectué pour évaluer le comportement et la résistance de ce nouveau matériau. Aussi, deux (2) planches d'essai ont été réalisées sur les routes en terre avec de nouveaux produits. Il s'agit :

- planches expérimentales avec le produit **Roadbond** dans les régions de Kolda, Kolda, Louga et Dakar ;
- planche expérimentale avec le produit **Cytiland** à Sébikotane, en relation avec la Di-

rection Régionale de Dakar.

La réalisation de ces planches expérimentales a permis d'élaborer des procédures de réalisation et de suivi des planches expérimentales en vue d'harmoniser les différentes interventions et de mieux suivre le comportement des matériaux testés.

En outre, des étudiants de l'École Polytechnique de Thiès et de l'École Supérieure Polytechnique de Dakar ont été encadrés pour la réalisation de projets de fins d'étude sur les thèmes suivants :

- études géotechniques et de dimensionnement d'une chaussée en pavés : application à l'axe PN 35 dans le cadre de la route des NIAYES;
- détermination des seuils de déflexion d1 et d2 propres au Sénégal;
- dimensionnement de la Rive gauche du Pakao conformément au catalogue de structure de chaussée neuve et guide de dimensionnement des chaussées au Sénégal et analyse de quatre variantes de structures;
- utilisation du logiciel L²R en vue l'élaboration d'un programme d'entretien des routes nationales revêtues au Sénégal : Cas des Tronçons N1, N2, N3 et N4 ;
- étude et dimensionnement de la chaussée des tronçons Kédougou (Tenkoto)-Dindéfelo, Sily-Ségou Bandafassi y compris les bretelles de Salémata et Ségou avec la frontière de Guinée.



VI. PASSATION DES MARCHES



Conformément aux dispositions de l'article 6 du Code des marchés, l'AGEROUTE a établi pour la gestion 2019 son plan de passation de marchés (PPM) qu'elle envisageait de dérouler en 2019.

Sur les 195 marchés inscrits dans le Plan de Passation des Marchés (PPM) 2019 de l'AGEROUTE, 115 marchés ont été passés. Ces marchés représentent en valeur 417 719 400 438 FCFA contre 467 978 303 299 CFA en 2018 soit une baisse d'environ 50 milliards FCFA. Le volume des marchés passés par l'Agence atteste de son importance dans la

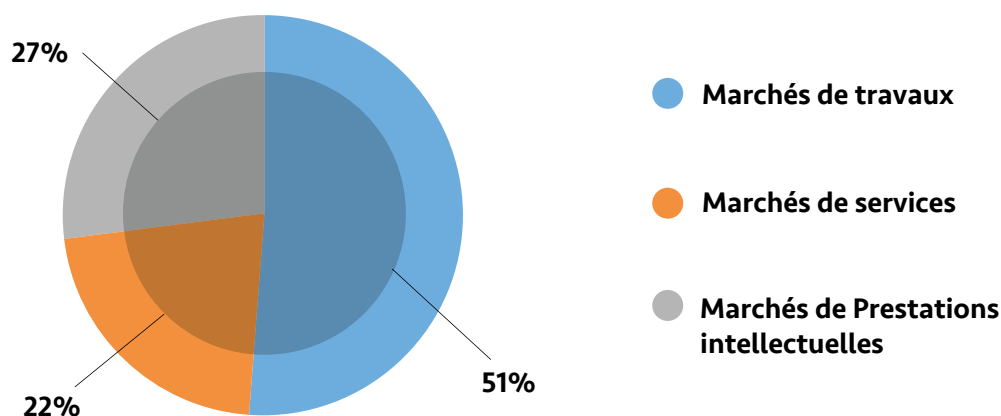
commande publique et traduit la place de cette structure pour le développement du Sénégal.

Le PPM a fait l'objet de 18 modifications au cours de l'année 2019. Ces modifications ont pour l'essentiel porté sur des activités nouvelles introduites à la suite de signature d'accords de financement pour la mise en œuvre de nouveaux projets. Les tableaux et graphiques ci-dessous montrent les représentations de la répartition des marchés par nature ou par mode de passation.

RÉPARTITION DES MARCHÉS PAR TYPE : EN NOMBRE ET EN VALEUR				
TYPE DE MARCHÉ	NOMBRE DE MARCHÉS	MONTANT EN FCFA	% NOMBRE	% MONTANT
Marchés de Travaux	59	401 192 087 552	51,30%	96,04%
Marchés de services	25	7 223 918 329	21,74%	1,73%
Marchés de Prestations intellectuelles	31	9 303 394 557	26,96%	2,23%
TOTAL	115	417 719 400 438	100%	100%

Tableau 9: Répartition des marchés

Répartition des marchés par type en 2019



Graphique 7 : Structure par nature des marchés

En terme d'exécution, les marchés de travaux dominent avec 51% suivis des marchés de service, 27%, et enfin des marchés de prestations intellectuelles pour 22%.

Cette prédominance est confirmée et même amplifiée puisque les travaux, représentent un montant de 401192 087 552 FCFA, soit 96% de la commande publique en 2019. Les marchés de prestations intellectuelles suivent avec un montant de 9 303 394 557 FCFA, soit 2%. Quant aux marchés de services, ils représentent 7 223 918 329 FCFA (1,73%) des montants des contrats passés en 2019.

Les statistiques montrent que l'Appel d'offre national est le mode de passation le plus utilisé avec 45% en nombre sur l'ensemble des marchés immatriculés pour 38% du montant total des marchés.

En valeur, les marchés passés en 2019 en appel d'offres international sont estimés à 230 milliards FCFA représentant 17% du nombre total.

Quant aux consultations restreintes et demandes de renseignement et de prix, leurs montants représentent respectivement 9 milliards (2%) et 303 millions (0,1%).

Le tableau ci-dessous nous montre le détail de la répartition des marchés par mode de passation.

Au titre de l'année 2019, six (6) recours contentieux émanant de candidats aux marchés ont été vidés par le Comité de Règlement des Différends de l'ARMP. Quatre (4) ont été traités en faveur de l'AGEROUTE.

RÉPARTITION DES MARCHÉS PAR MODE DE PASSATION				
MODE DE PASSATION	NOMBRE DE MARCHES	MONTANT EN FCFA	% NOMBRE	% MONTANT
Appel d'Offres International	19	230 308 338 621	17%	55%
Appel d'Offres National	52	159 291 482 070	45%	38%
Consultation Restreinte	28	9 239 515 509	24%	2%
Demande Renseignement et de Prix	6	303 688 692	5%	0,1%
Entente Directe	10	18 576 375 546	9%	4%
TOTAL	115	417 719 400 438	100%	100%

Tableau 10: Répartition des marchés par mode de passation



VII. GESTION ENVIRONNEMENTALE & SOCIAL





La préservation de l'environnement est aujourd'hui un axe central pour tout projet d'aménagement du territoire, particulièrement lorsqu'il s'agit de routes. Que ce soit pour créer de nouvelles infrastructures, rénover des sections existantes ou réaliser des aménagements environnementaux spécifiques, chaque projet routier mobilise d'importantes ressources techniques et financières afin d'éviter, de réduire ou si nécessaire de compenser, par un ensemble de mesures appropriées, les impacts de la route sur les espaces naturels, la biodiversité et les ressources en eau. Cette ingénierie écologique fait partie intégrante des priorités de l'AGEROUTE.

Elle mobilise en interne un réseau de collaborateurs dédiés à ces missions au sein de la Cellule Environnement et Social. Elle associe également de nombreux experts de bureaux d'études spécialisés et des structures de l'État intervenant dans le suivi environnemental, la sensibilisation et la préservation des écosystèmes. En 2019, on dénombrait 20 contrats et conventions en cours avec ces partenaires.

En 2019, la cellule en charge du volet environnemental et social de l'AGEROUTE a supervisé 14 évaluations environnementales portant sur des projets en cours et des opérations déjà approuvées.

Ces évaluations environnementales concernent 11 études d'impact environnemental et social, 01 évaluation environnementale stratégique et 03 analyses environnementales initiales. Parmi ces études, cinq (05) ont obtenu le certificat de conformité environnementale.

Concernant le suivi de la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale dont l'objectif principal est de présenter des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux proposés dans l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des projets, plusieurs missions de terrain ont été effectuées sur 18 projets en cours d'exécution durant l'année 2019. Ces missions ont permis d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des études et de s'assurer de l'exécution correcte des PGES.

Une attention particulière est également accordée au renforcement des capacités des Comités Régionaux de Suivi Environnemental (CRSE). A cet égard, des sessions de formation ont été organisées dans les régions de Tambacounda et de Matam sur le suivi environnemental et social des projets en vue de leur permettre de s'assurer des conformités sur les chantiers. Ces formations ont été bien appréciées par les bénéficiaires (membres CRSE et services techniques régionaux).

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ PENDANT LES TRAVAUX ET SUR LE LONG TERME (CAS DU PATMUR)

Sur le chantier d'élargissement de la route Lompoul-Léona-Potou-Gandiole financé par la Banque Mondiale, les études environnementales et sociales confiées à des cabinets spécialisés ont débouché sur un ensemble de mesures visant à la fois à protéger la biodiversité pendant les travaux et à déployer des mesures de compensation sur le long terme, comme la création de bandes de filao pour la protection des dunes de sable.

- ☑ 15 hectares de terres reboisées sur l'axe Lompoul-Léona-Potou-Gandiole ;
- ☑ Plus de 750 arbres plantés dans la banlieue dakaraise

MESURES SOCIALES

Dans les Zones d'Intervention des Projets, des actions spécifiques sont prévues afin d'améliorer les conditions socioéconomiques des couches les plus vulnérables, en particulier les femmes. Les infrastructures suivantes ont été réalisées :



SANTÉ

- 8 Cases de santé
- 1 Maternité
- 2 Bloc sanitaire poste de santé
- 1264 ml de mur de clôture pour l'hôpital de Ndioum
- 916 ml de mur de clôture case de santé
- 6 Postes de santé
- 260 ml de mur de clôture poste de santé



EDUCATION

- 17 920 ml de mur de clôture écoles
- 55 Salles de classe
- 55 Blocs sanitaires pour des écoles
- 6 Bâtiments administratifs
- 1 CEM
- Fournitures scolaires



INFRASTRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES

- 1 Marché quotidien
- Construction de salle d'accueil pour deux (02) CDEEPS
- Réhabilitation d'un CDEEPS
- 2 Marchés hebdomadaires
- 1 Espace multifonctionnel
- 1 mini – marché



AGRICULTURE

- 191,3 km de Pistes de production
- 4 Hangars
- 5 Magasins de stockage
- 1 Puisard
- Restauration mangrove
- Reboisement communautaire



BIEN-ÊTRE SOCIAL

- 33 Forages
- 1 mini forage équipé
- 7 Châteaux d'eau avec équipements complet
- 1 Complexe sportif
- 1 Parcours sportif et de détente
- 6 Parkings
- Aménagement paysager



GENRE

- Appui aux femmes productrices de sel de Gandiol (équipements EPI et Tricycles) :
- 200 pièces EPI (pioches, pelles, gants, bottes, seaux, lunettes de protection, etc.)
- 02 Motos tricycles pour le transport de la production.
- Piste de raccordement RN8 – Verger GIE des femmes (3.1km).
- 10 plateformes multifonctionnelles

Il est à noter que ces propositions avaient été faites dans le cadre des EIES pour les zones d'intervention concernées et par les acteurs locaux.

Tableau Synthèse du suivi de la mise en œuvre des PGES

Projets	Dakar	Zone Centre Ouest		Zone centre			Zone Nord		Zone Est			Zone Sud		
		VDN 2 ^{ème} section	Autoroute AIBD-Mbour-ThièsThiès	Autoroute Ila Touba	Pont de Foundiougne	Kaffrine-Nganda	DNKA	RN2 : Ndioum et Bakel et IAM	Lompoul-Léona-Potou-Gandioul	Kédougou-Salémata	PK120-Mako	Modernisation de Médina Gounass	Boucle du Boudier	Boucle du Fou-ladou
Libération des emprises														
Information/Sensibilisation														
Autorisations de chantier														
Élaboration du PGES chantier														
Gestion des déchets														
Entretien et arrosage des déviations														
Remise en état des emprunts et carrières														
Reboisement														
Recrutement de la main d'œuvre locale														
Prise en compte des réseaux des concessionnaires														
Équipements de protection individuelle														
Équipement de protection collective														
Mécanisme de gestion des plaintes et Grievs														
Suivi environnemental par la DEEC														

Effectif
En cours
Non effectif
NA

VIII. CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR LES PROCHAINES ANNEES



En 2019, le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers ont continué d'apporter leur appui au développement des infrastructures routières. Ces infrastructures contribuent à la valorisation des potentialités des secteurs de production en facilitant les échanges tout au long de la chaîne de valeur, elles participent aussi à l'intégration des marchés sous régionaux et jouent un rôle de catalyseur pour libérer l'immense potentiel agricole de nos régions.

Ainsi, le Gouvernement, considérant le rôle moteur assuré par les infrastructures dans la croissance économique, et convaincu qu'elles constituent le socle du développement et la base essentielle à l'intégration physique et économique, compte poursuivre dans le cadre de la deuxième phase du PSE, la réalisation de programmes d'infrastructures routières pour aider à améliorer la qualité de vie des citoyens à travers un meilleur accès aux services sanitaires et sociaux, ainsi qu'aux opportunités d'emplois. Le Sénégal a fait des progrès remarquables dans la réduction de son déficit en infrastructures routières grâce à une série de projets inscrits

dans le Plan Sénégal Émergent (PSE). Malgré les efforts consentis, les besoins restent immenses alors que l'atteinte des objectifs de croissance élevée, voire de développement, passe par la mise en œuvre d'importants projets d'infrastructures structurantes nécessitant la mobilisation de moyens financiers considérables. Ainsi, face à l'importance des investissements à réaliser, le budget public, comme principale source de financement des infrastructures, semble montrer ses limites. Fort de ce constat, l'État du Sénégal a pris l'option dans la seconde phase son Programme d'Actions Prioritaires (PAPII 2019-2023) de prioriser les projets d'investissement sous la forme de Partenariat Public Privé.

A cet effet, l'AGEROUTE, en rapport avec les services compétents, va étudier les voies et moyens de développer de nouveaux partenariats en vue de financer le plan stratégique de développement et d'offrir les meilleures chances de succès au PSE avec un impact de plus en plus marqué sur l'amélioration du cadre de vie des populations.



IX.

ANNEXES



ANNEXE 1

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU
BUDGET CONSOLIDE au 31 12 2019

ANNEXE 2

MISSIONS ET PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DE
L'AGENCE

ANNEXE 3

DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

ANNEXE 4

IMPACT DES PROJETS ROUTIERS
(CAS DU PATMUR)

ANNEXE 5

CARTE DU RESEAU ROUTIER

ANNEXE I : RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE 2017 au 31/12/2019

	RECETTES				DEPENSES			
	BUDGET RÉAMÉ- NAGÉ 2	REALISATIONS AU 31 12 2019	DISPONIBLE	EXECUTION EN %	BUDGET RÉAMÉNAGÉ 2	RÉALISATIONS AU 31/12/2019	DISPONIBLE	EXECUTION EN %
FONCTIONNEMENT								
. AGEROUTE	3 710 000 000	4 098 031 590	388 031 590	110%	3 901 500 000	3 638 471 245	263 028 755	93%
. RECETTES ACCES- SOIRES	191 500 000	58 942 893	132 557 107	31%				
. UGP	2 986 661 803	2 060 007 248	926 654 555	69%	2 986 661 803	1 809 866 160	1 176 795 643	61%
TOTAL FONCTIONNEMENT	6 888 161 803	6 216 981 731	671 180 072	90%	6 888 161 803	5 448 337 405	1 439 824 398	79%
EQUIPEMENT								
AGEROUTE	27 159 582	26 968 410	191 172	99%	27 159 582	26 968 410	191 172	99%
UGP	366 219 016	60 475 517	305 743 499	17%	366 219 016	60 475 517	305 743 499	17%
TOTAL EQUIPEMENT	393 378 598	87 443 927	305 934 671	22%	393 378 598	87 443 927	305 934 671	22%
INVESTISSEMENT								
. PERA	53 381 375 974	32 016 812 159	21 364 563 815	60%	53 381 375 974	24 621 394 505	28 759 981 469	46%
. BCI	45 781 023 672	39 998 991 835	5 782 031 837	87%	45 781 023 672	42 722 933 382	3 058 090 290	93%
. CHEQUE TRESOR	27 761 189 108	13 854 376 444	13 906 812 664	50%	27 761 189 108	19 928 440 790	7 832 748 318	72%
. BAILLEURS	261 747 058 131	202 661 571 885	59 085 486 246	77%	261 747 058 131	175 901 613 962	85 845 444 169	67%
TOTAL INVESTISSEMENT	388 670 646 885	288 531 752 323	100 138 894 562	74%	388 670 646 885	263 174 382 639	125 496 264 246	68%
TOTAL INVESTISSEMENT ET EQUIPEMENT	389 064 025 483	288 619 196 250	100 444 829 233	74%	389 064 025 483	263 261 826 566	125 802 198 917	68%
TOTAL BUDGET CONSOLIDE	395 952 187 286	294 836 177 981	101 116 009 305	74%	395 952 187 286	268 710 163 971	127 242 023 315	68%

Tableau 9 : RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE 2017 au 31/12/2018

ANNEXE 2 : MISSIONS ET PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DE L'AGENCE

L'AGEROUTE Sénégal créée par décret n° 2010-430 du 01 avril 2010, est une entité administrative de l'Etat dotée de la personnalité morale, d'une autonomie de gestion et investie d'une mission de service public en application des dispositions de la loi d'orientation n°2009-20 du 04 mai 2009 sur les agences d'exécution et celles de son décret d'application n° 2009-522 du 04 juin 2009 portant organisation et fonctionnement des agences d'exécution. Elle est placée

Référence : Article 2 du décret n° 2010-430 du 01 avril 2010

L'AGEROUTE Sénégal est chargée, de manière générale, de la mise en œuvre de tous les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien de routes, de ponts et autres ouvrages d'art ainsi que de la gestion du réseau routier classé.

L'AGEROUTE Sénégal intervient également pour le compte du Ministère chargé des Infrastructures dans les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien de tout le reste du réseau national. En cas de besoin, une convention d'exécution peut être signée avec les collectivités publiques bénéficiaires.

De façon spécifique, l'AGEROUTE Sénégal est chargée :

- de proposer au Ministère chargé des Infrastructures des orientations dans le secteur routier ;
- de conduire des projets et travaux routiers ;
- de mettre en place et de gérer une banque de données routières en collaboration avec les services routiers du Ministère ;
- d'élaborer le Programme Triennal d'Investissement Public (PTIP) dans le domaine des travaux routiers (entretien, réhabilitation et travaux neufs) à actualiser annuellement ;
- d'élaborer un programme d'entretien routier annuel issu du Programme Triennal Glissant qui est périodiquement actualisé ;
- de proposer toute stratégie de financement de l'entretien et du développement du secteur routier ;
- d'assurer la gestion des emprises des routes du réseau classé et de veiller, par tous les moyens à la préservation du patrimoine routier ;

- de mener les études techniques y compris les études de faisabilité pour tous les projets routiers ;
- de préparer les dossiers de recherche de financement pour les projets d'infrastructures routières ;
- de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde de l'environnement dans le cadre des travaux ;
- de conseiller et d'accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de projets routiers ;
- de contribuer à l'accomplissement de toute mission à caractère public dans le secteur routier ;
- de formuler des avis sur des questions ayant trait aux routes.

En outre, l'AGEROUTE Sénégal est chargée, sauf dérogation, pour le compte du Ministère chargé des Infrastructures, de la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets routiers, dans le cadre de conventions particulières de financement pouvant lier l'Etat à des bailleurs de fonds. Dans ce cas, elle agit en tant qu'agence d'exécution du Ministère chargé des Routes.

L'AGEROUTE Sénégal représentant le Ministère en charge des Infrastructures, est la seule autorité compétente pour délivrer des autorisations de pose et dépose de conduites ou d'occupation de l'emprise des routes classées.

Tous les maîtres d'ouvrages publics sont tenus de recueillir l'avis du Ministère en charge des Routes représenté par l'AGEROUTE Sénégal avant de délivrer toute autorisation de construire.

Toute occupation des emprises de routes classées doit recevoir au préalable l'avis de l'AGEROUTE

sous la tutelle technique du Ministère en charge des Routes et sous la tutelle financière du Ministère chargé des finances. Les missions de l'AGEROUTE sont définies dans les dispositions du décret n° 2010-430 du 01 avril 2010 (article 2) telles que décrites ci-après :

Les actions de l'AGEROUTE Sénégal sont définies par une lettre de mission et un contrat de performances qui précisent les orientations, les stratégies et les objectifs assignés à l'Agence et indiquent les indicateurs de performance attendus en termes d'amélioration du niveau de service offert par les routes.

ORGANISATION DE L'AGENCE

L'AGEROUTE est soumise au principe de redevabilité. Sa gouvernance repose ainsi sur un ensemble de structures garantissant la transparence de son fonctionnement et de sa bonne gestion. A ce titre, elle est composée de deux organes :

- le Conseil de Surveillance ;
- la Direction Générale.

Le Conseil de Surveillance de l'AGEROUTE

est présidé par un Président nommé par décret. Il est composé de neuf membres titulaires et de leurs suppléants, tous représentant

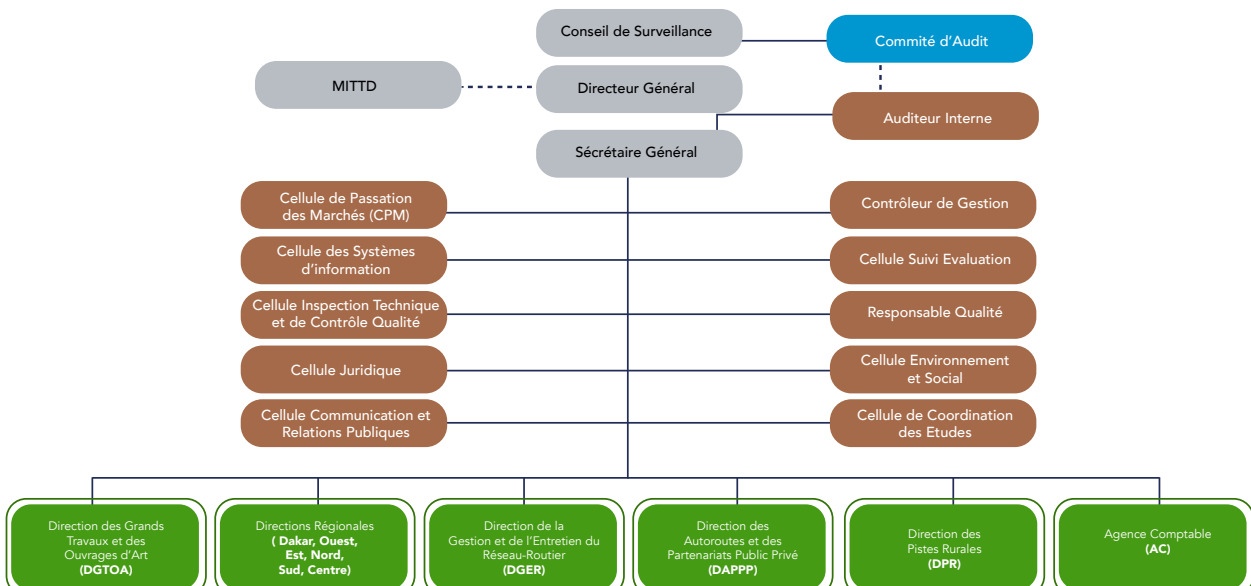
ants de l'État, désignés en raison de leur connaissance dans les domaines technique, juridique et économique concernés par l'activité de l'Agence. Un contrôleur financier siège en son sein avec voix consultative.

La Direction Générale est l'organe d'exécution. Conformément à ses missions et attributions, l'AGEROUTE a élaboré un organigramme qui décrit sa structuration organisationnelle.

La Direction Générale est composée de 8 Cellules (Passation de marchés, Systèmes d'information, Communication et Relations publiques, Cellules Juridique, Inspection technique et contrôle qualité, Suivi-Evaluation, Coordination des Etudes, Environnement et Social, d'un Auditeur interne, d'un Responsable Qualité, d'un Contrôleur de Gestion et de cinq directions opérationnelles (Direction Financière et Comptable (DFC), Direction des Autoroutes et des Partenariats Public Privé (DAPPP), Direction de la Gestion et de l'Entretien du Réseau (DGER), Direction des Grands Travaux et des Ouvrages d'Art (DTGOA), Direction des Pistes Rurales (DPR) et de 6 Directions Régionales (DR)) qui permettent de couvrir les 14 régions du Sénégal.

L'organigramme de l'AGEROUTE est présenté ci-après :

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DES TRANSPORTS TERRESTRES DU DESENCLAVEMENT ORGANIGRAMME AGEROUTE SENEGAL



ANNEXE 3 :DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

La politique de Gestion des Ressources Humaines de l'AGEROUTE Sénégal, à moyen terme, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement (2017-2021) et du contrat de performance (2018-2020).

Aussi, les efforts consentis par l'État du Sénégal en relation avec les bailleurs de fonds au titre de l'investissement pour la réalisation des projets, sont d'autant plus importants qu'il a été procédé conformément au plan de recrutement, au renforcement des effectifs pour assurer une efficacité dans la gestion et le suivi des projets. Ainsi, au cours de l'exercice 2019, l'agence a recruté Vingt-neuf (29) agents dont 11 contrats à durée déterminée dans le cadre de l'exécution des projets. Ces nouveaux agents sont pour la majorité affectés aux différents projets structurants et sont réparties comme suit :

- Un (1) Ingénieur Ouvrage d'Art pour renforcer la Direction des Grands Travaux et des Ouvrages d'Art (DGTOA) en vue de la construction des autoponts ;
- Deux (2) Ingénieurs routiers pour le projet pilote PROBASE ;
- Deux (2) Ingénieurs routiers et une (1)

Secrétaire pour l'UGP RN4 (Sénoba – Ziguinchor – Mpack) & le désenclavement des régions du Sud ;

- Un (1) Ingénieur routier, un (1) Sociologue-Environnementaliste et un (1) Spécialiste en Passation des Marchés pour le Bus Rapid Transit (BRT) ;
- Un (1) Assistant en Ressources Humaines ;
- Un (1) Assistant Juridique ;
- Un (1) Analyste Financier ;
- Deux (2) Environnementalistes dont un (1) pour l'UGP Sénoba – Ziguinchor – Mpack;
- Deux (2) Assistants Contrôleur de Gestion pour renforcer le contrôle et le suivi budgétaire ;
- Trois (3) Assistants en Passation des Marchés en vue d'accélérer le traitement des dossiers de passation ;
- Cinq (5) agents affectés à l'exploitation des autoroutes dont un (1) Conducteur d'activité contrôle, deux (2) Opérateurs Postes de Contrôle, deux (2) Techniciens Maintenances Équipement & Réseaux ;
- Cinq (5) Secrétaires dont deux (2) au Siège et Trois (3) dans les Directions Régionales (OUEST, CENTRE, NORD), pour combler les postes vacants.

Au titre des sorties, l'AGEROUTE a enregistré au cours de l'année 2019 six (6) départs dont trois (3) agents admis à la retraite.

Catégories socioprofessionnelles	ANNEE 2019			
	Effectifs		TOTAL	Pourcentage (%)
	Hommes	Femmes		
Cadres	83	35	118	69%
Agents de maîtrise / Techniciens Supérieurs	19	18	37	21%
Employés	15	2	17	10%
TOTAL			172	

Valorisation du Capital Humain :

L'AGEROUTE mène une politique de gestion des emplois et des parcours professionnels ambitieuse et de long terme, avec le double objectif de favoriser l'évolution des salariés grâce à l'acquisition de nouvelles compétences, et de répondre aux enjeux actuels et futurs de l'activité routière et autoroutière.

A cet effet, le Plan de Formation 2019 a été établi sur la base de formations individuelles mais surtout groupées afin d'optimiser les ressources. **Quatre-vingt-douze (92) agents ont bénéficié de formation sur les thèmes suivants :**

- Géotechnique des ouvrages ;
- Conception géométrique des routes ;
- Pathologie des bétons et des bétons armés ;
- Conception et dimensionnement des chaussées ;
- Partenariats Publics Privés et Contrats FIDIC ;
- Solution de sauvegarde automatique des données utilisateur et administration des serveurs et des bases de données SQL Server 2016 ;

- Efficacité professionnelle et maîtrise des TIC pour secrétaires et assistantes de Direction.

Ainsi, pour s'assurer de la qualité et de la portée de ces actions de renforcement de capacité, il est procédé après chaque session à une évaluation de l'efficacité de la formation (Évaluations à chaud et à froid), conformément aux exigences normatives ISO 9001.

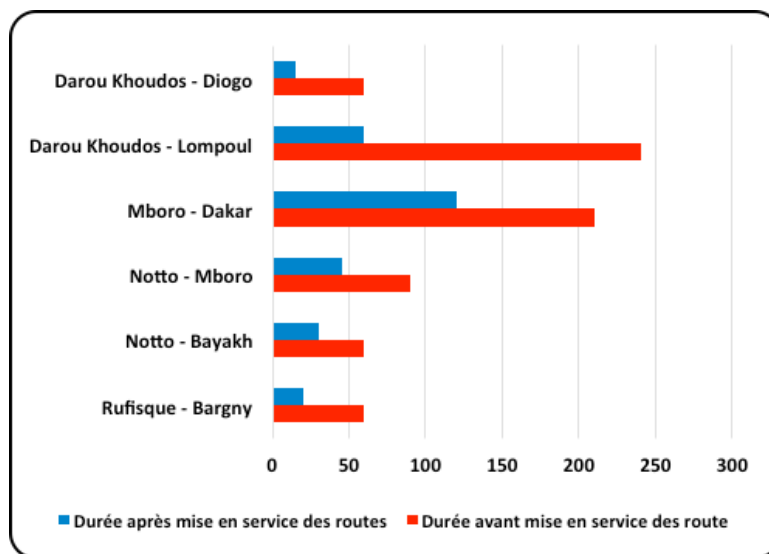
Le coût de revient (coût des formations, frais de séjour, de transport et de visa) toute source de financement (État & Bailleurs de fonds) confondue, enregistré par l'Agence pour les actions de renforcement des capacités, au titre de l'année 2019 s'élève à 145 739 561 FCFA.

Enfin, dans sa politique d'appui à l'emploi des jeunes et dans le but de leur offrir des stages professionnels pour la valorisation des connaissances acquises sur le plan académique, **l'Agence a accueilli au cours de l'année 2019 quarante-quatre (44) stagiaires.**

ANNEXE 4 : IMPACTS DES PROJETS (CAS DU PATMUR)

L'évaluation finale réalisée a révélé que l'impact du projet est jugé satisfaisant. Alors que le projet visait une réduction de 30 % de la durée des trajets sur certains itinéraires dans la région des Grandes Niayes, celle-ci est estimée à ce jour à 52,4 %. Le temps moyen de transport est ramené à 120 minutes contre 211 minutes en 2010. Ainsi, les objectifs de réduction du temps de transport sur les itinéraires sélectionnés sont largement dépassés. Cette réduction est observable sur l'ensemble de l'itinéraire Rufisque-Lompoul-Gandiol. Elle se traduit par d'importants gains d'opportunités sur le plan économique et social. :

Comparaison durée des trajets estimée par les usagers avant et après la mise en service des routes



Les effets du projet sur le relèvement des performances et des capacités institutionnelles du secteur sont particulièrement importants. Les études stratégiques menées dans ce cadre et la mise en œuvre des recommandations ont montré une amorce de changements structurels dans la dynamique institutionnelle et les capacités d'intervention des structures ciblées. Les impacts socioéconomiques des infrastructures routières sont déjà observables. Ils ont trait au regain de compétitivité de la production halieutique et maraîchère de la zone et à la réduction des délais de transport et de livraison des produits.

Pour le secteur du tourisme, les impacts se sont traduits par un renforcement de l'accessibilité et de l'attractivité de l'offre touristique de la zone.

S'agissant des industries, les routes construites ont contribué à l'amélioration du raccordement des sites et du transport industriel.

Les effets positifs des routes sont également observables sur l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. Pour le secteur de l'éducation, il est noté une réduction significative et générale du temps de parcours et l'amélioration des conditions d'enseignement dans de nombreuses écoles de la zone, notamment du fait de la construction des clôtures pour les écoles de la Zone d'Intervention du Projet.

Pour le secteur de la santé, l'accès aux postes de santé et aux services de santé s'est amélioré avec une diminution tendancielle des risques sanitaires et sécuritaires pour les publics spécifiques (riverains et usagers).

ENCADRÉ N°01 :

Le quantum horaire est respecté maintenant au CEM de Thiépp

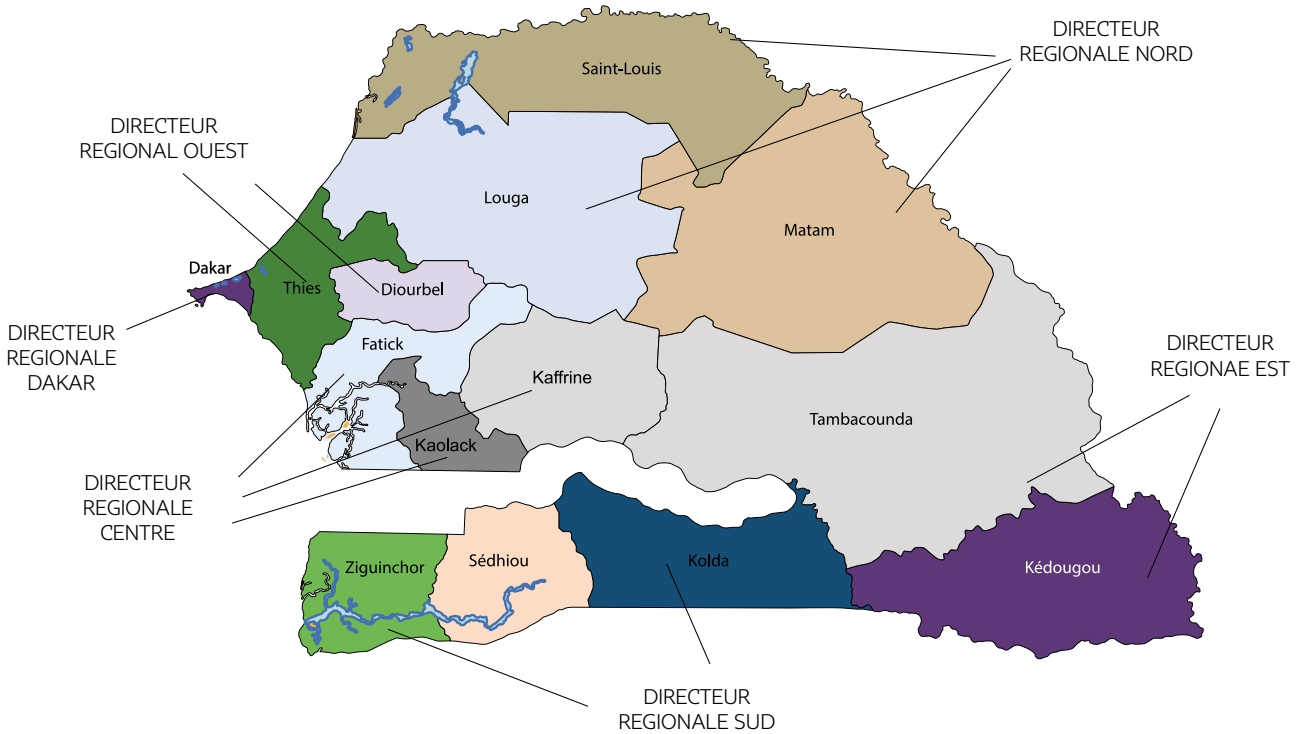
Le CEM a été créé depuis 2011 car le besoin était criard. On était sous abris provisoire avec deux (02) classes dans l'école élémentaire et deux (02) classes dans le village. On travaillait difficilement surtout quand il y avait des cérémonies dans le village et on perdait de ce fait beaucoup d'heures de travail, ce qui nous perturbait car les gens cuisinaient jusque devant les salles de classe. Les professeurs étaient obligés de faire des rattrapages après ces événements. Actuellement, en terme de quantum horaire on commence à vivre les effets positifs de cette construction. De plus on a depuis lors gagné en terme de concentration et de motivation et le cadre de travail est devenu beaucoup plus encourageant pour les professeurs et les élèves. Même les professeurs disent maintenant que la vie à Thiépp est plus agréable avec la construction du CEM et la mise en service des routes. Depuis mon affectation, je ne gérais que des transferts départ. En 2018, nous avons enregistré 20 transferts départs. En 2019 j'en comptais 11 mais depuis l'ouverture du nouveau CEM j'ai constaté 4 transferts arrivés, une nouveauté au CEM de Thiépp. Principal du CEM de Thiépp.

ENCADRÉ N°02 :

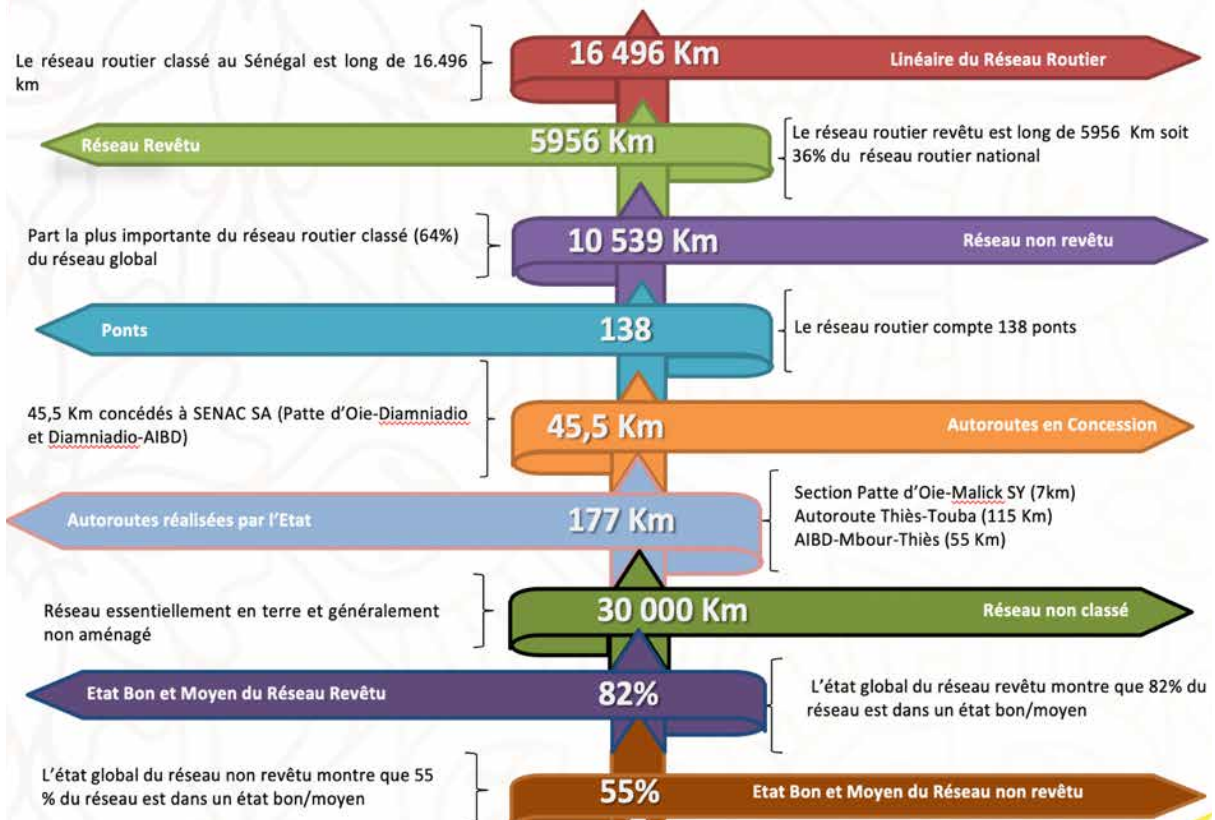
Le projet nous a aidé à mieux travailler dans le sel

Nous avons vu comment AGEROUTE nous a aidé. Après avoir initié une enquête, ils ont gracieusement mis à notre disposition des lots d'équipements (gants, bottes, tricycle). Notre GIE « Bollo Sokhali sunu gokh » forte de 200 membres en a profité. Nous sommes des femmes et nous nous levons à 4 h du matin et travaillons dans des conditions difficiles. Notre satisfaction est entière même si nous avons encore besoin d'être aidées. Les populations de la commune sont très contentes car le projet a beaucoup appuyé les productrices de sel de Ndiébène Gandiol. Ils ont construit pour nous un hangar et nous ont fait un don de 2 motos pour le transport du sel dans les localités proches et on peut même le faire si tel est notre bon vouloir dans les autres régions. Par ailleurs, la route nous a apporté beaucoup de bienfaits. Avant on avait beaucoup de difficultés pour rallier les autres villages car on avait une route en latérite dont les conséquences négatives se reflétaient sur les voitures mais aussi sur les habits. D'ailleurs on allait à Potou avec des voitures en mauvais état, ce qui faisait du voyage une épreuve difficile. De plus, le bus « horaire » qui quittait Gandiol pour se rendre Dakar devait passer par Louga afin de rallier la route nationale. Avant pour se rendre à Dakar, on faisait 6h temps à cause de l'état de la route. A présent, le bus n'a plus besoin de passer par Louga. **Femmes productrice de sel à Gandiol**

ORGANISATION AU NIVEAU REGIONAL



QUELQUES CHIFFRES CLEFS DU SOUS-SECTEUR



ANNEXE 5 : CARTE DU RESEAU ROUTIER

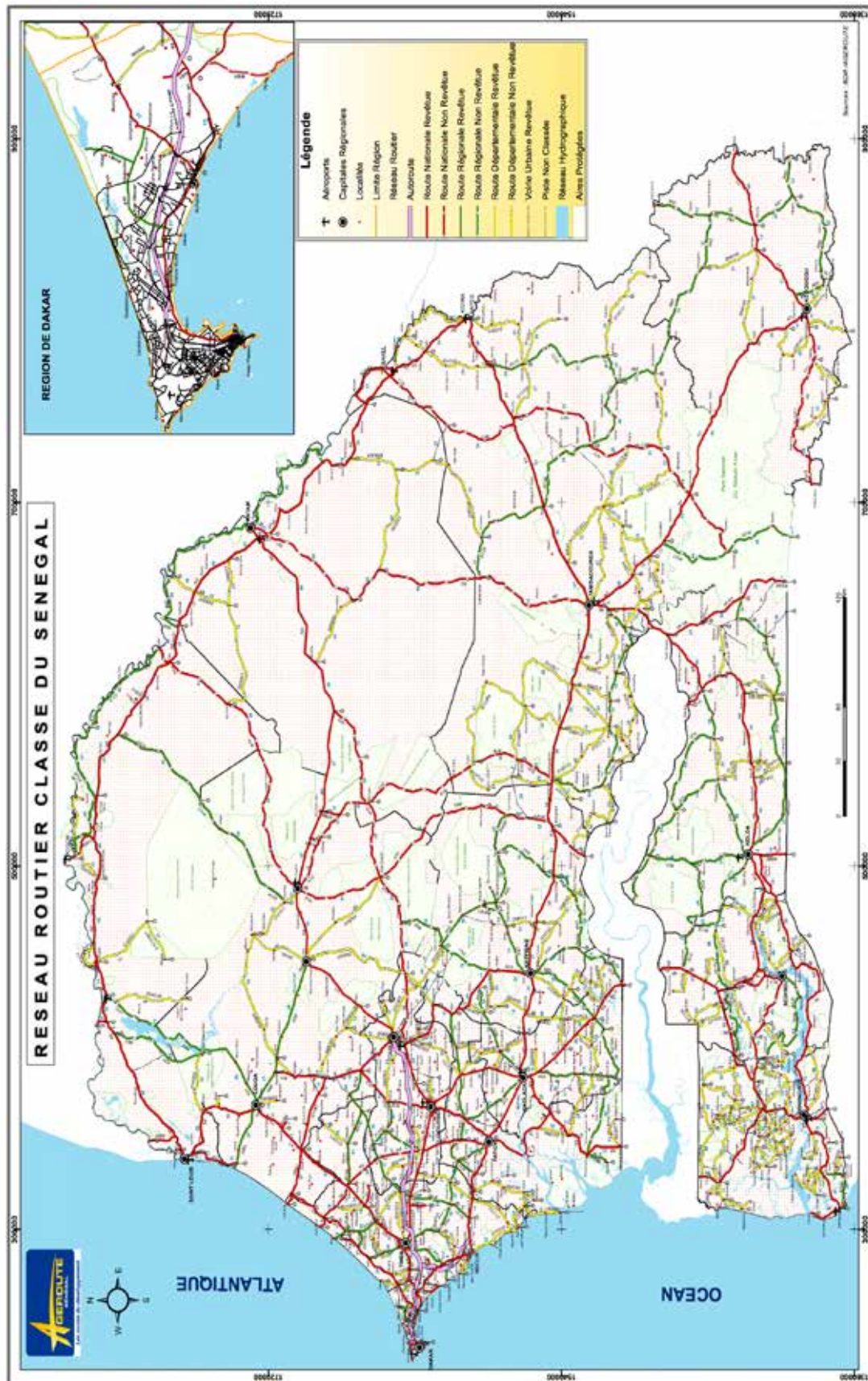


TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAU

Tableau 1 : RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019	12
Tableau 2 : REPARTITION DU BUDGET D'ENTRETIEN PAR TYPE DE TRAVAUX	19
Tableau 3 : TAUX DE DECAISSEMENT PAR DIRECTION REGIONALE.....	21
Tableau 4 : Situation d'exécution du PERA 2019	21
Tableau 5 : RÉSULTATS SUR LA QUALITE DU RESEAU ROUTIER.....	23
Tableau 6 : EVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER CLASSE EN BON ET MOYEN ÉTAT (%).....	23
Tableau 7 : Liste des projets achevés en 2019	25
Tableau 8 : Situation d'exécution des projets au 31 décembre 2019	28
Tableau 9 : RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE 2017 au 31/12/2018 ...	41
Tableau 10: Répartition des marchés par mode de passation.....	42

GRAPHIQUE

Graphique 1: EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019	13
Graphique 2 : Répartition du budget alloué à l'entretien par type d'activités	19
Graphique 3 : Evolution du réseau routier classé en bon et moyen état (%)	18

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	3
CE QU'IL FAUT RETENIR 2019	5
TABLEAU DE SYNTHESE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	6
MOT DU MINISTRE.....	7
RESUME EXECUTIF	8
I.SITUATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE & FINANCIERE	10
1.1.EXECUTION BUDGETAIRE	11
1.1.1.Exécution des recettes	11
1.1.2.Exécution des dépenses.....	12
1.2.EXECUTION FINANCIERE	12
II.MISSIONS D'AUDITS INTERNES ET EXTERNES	14
2.1.MISSIONS D'AUDIT INTERNE ET NOTES D'AMELIORATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE	15
2.2.MISSIONS D'AUDITS EXTERNES ET MISSIONS DES ORGANES DE CONTROLE.....	15
2.3.SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDITS EXTERNES ET INTERNES ...	17
III.LE PERA : MAINTENIR LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES EN BON ETAT	18
IV.MODERNISER ET DEVELOPPER EN CONTINU L'INFRASTRUCTURE ROUTIERE ET AUTOROUTIERE	24
4.1. PROJETS ACHEVES.....	41
4.2. UN EVENTAIL DE PROJETS STRUCTURANTS.....	26
V. ETUDES, CONTROLE QUALITE & INSPECTION TECHNIQUE	36
5.1. INSPECTION TECHNIQUE ET CONTROLE QUALITE	37
VI. PASSATION DES MARCHES.....	40
VII. GESTION ENVIRONNEMENTALE & SOCIAL.....	44
VIII. CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR LES PROCHAINES ANNEES.....	48
IX. ANNEXES	50
ANNEXE 1 : RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE 2017 AU 31/12/2019	50
ANNEXE 2 : MISSIONS ET PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DE L'AGENCE.....	50
ANNEXE 3 :DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN	50
ANNEXE 4 : IMPACTS DES PROJETS (CAS DU PATMUR)	50
Comparaison durée des trajets estimée par les usagers avant et après la mise en service des routes.....	50
ANNEXE 6 : CARTE DU RESEAU ROUTIER.....	50



Ageroute Sénégal, Rue F angle David Diop, Fann Résidence
BP : 25242 Dakar - Fann Sénégal - Tél : +221 33 869 07 51
Fax : +221 864 63 50 E-mail : ageroute@ageroute.sn

www.ageroute.sn